

World Equestrian Festival  
CHIO Aachen

RAPPORT D'ACTIVITÉ

*ifce*

institut français  
du **cheval**  
et de l'**équitation**







GOUVERNANCE

6

MISSIONS AU SERVICE  
DU DÉVELOPPEMENT  
DE LA FILIÈRE

14

PILOTER  
POUR ANTICIPER

40



Le moment fort de cette année 2019 restera la signature du contrat d'objectifs et de performance (COP) de l'établissement pour la période 2018-2022. Sa rédaction avait nécessité de longues discussions, il a été adopté sans opposition au conseil d'administration du 13 mars 2019. Saluons une cérémonie de signature très officielle au ministère de l'agriculture à Paris le 22 mai 2019, avec un petit regret : ne pas avoir accueilli les ministres à Saumur, sur le site du Cadre noir, comme cela avait été envisagé.

Permise très tardivement par la parution le 19 novembre 2019 des décrets tant attendus, la mise en œuvre du plan d'accompagnement personnalisé (PAP) est en cours. Ce plan, élaboré avec les organisations syndicales, facilite la gestion du personnel touché par les restructurations liées à la mise en œuvre du COP.

D'autres éléments sont à souligner en 2019 :

- ⊙ Dans la ligne des COP précédents, la cession des sites de l'IFCE atteint quasiment son terme. L'IFCE reste ancré sur le territoire par ses six délégations territoriales, ses quatre sites nationaux (Saumur, Le Pin-au-Haras, Pompadour, Uzès) et le maillage territorial des contrôleurs et identificateurs. Les sites nationaux prennent une importance grandissante, représentés par leur responsable bien identifié. Sur l'ensemble du territoire, les collectivités locales et les professionnels s'attachent à faire perdurer des structures équestres d'ampleur. L'IFCE, via ses délégations territoriales, doit intégrer les réflexions. Sur le Haras national de Pompadour et sur le site de Verrie à Saumur, dans la continuité de la réflexion entamée avec les collectivités locales, les solutions doivent être trouvées, pour être prêt en 2022, au moment où ce COP arrivera à son terme.

*Mettre en œuvre  
le contrat d'objectifs  
et de performance  
2018-2022.*

- ⊙ Les présidents des conseils et comités gérés par l'établissement se sont réunis pour un point d'étape et un moment d'échange, favorisant la transversalité de ces instances de concertation avec la filière équine française.
- ⊙ La valorisation du patrimoine Haras nationaux a pris un tournant en 2019, par l'inventaire des véhicules hippomobiles, leur rassemblement dans des conditions optimales et un plan de restauration. Un partenariat saumurois va permettre également la mise en valeur d'une collection de ces voitures dès le printemps 2020.

En 2020 justement, il revient au directeur général de l'IFCE de poursuivre l'adaptation des ressources humaines aux missions du COP actuel, en recherchant la meilleure solution pour chacun des agents de l'établissement grâce au PAP.

En conclusion, le conseil d'administration, par les décisions et les orientations prises, a tracé l'avenir de l'Institut français du cheval et de l'équitation. Néanmoins, il devra rapidement réfléchir au prochain COP, qui devra être opérationnel dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, en concertation avec la gouvernance de la filière.





© Cheick Saldou

> Signature du COP 2018-2022 de l'IFCE.  
De gauche à droite : Jean-Roch Gaillet,  
Jean-Michel Marchand, Didier Guillaume,  
Roxana Maracineanu.



Jean-Roch  
Gaillet

Directeur général

L'IFCE s'inscrit de manière incontournable dans le paysage de la filière équine. Héritier d'un patrimoine équestre unique, il en est l'institut d'appui, d'expertise et de recherche appliquée. Les représentants de la gouvernance, les acteurs professionnels impliqués au sein des différents conseils et comités de concertation stratégique, ainsi que nos ministères de tutelles, s'accordent pour reconnaître le bénéfice que nous apportons à la filière équine d'aujourd'hui et de demain.

En juillet 2019, la réussite de la participation française au Concours hippique international officiel (CHIO) d'Aix-la-Chapelle, lors duquel la France était invitée d'honneur, constitue la preuve de la transversalité que nous portons. Grâce à la mobilisation des équipes, le nombreux public de la plus grande manifestation équestre mondiale a pu apprécier la culture française et ses spécificités : de la Garde républicaine au Bagad de Lann-Bihoué, en passant par nos races d'équidés et leurs différentes utilisations, d'un tandem attelé des Haras nationaux aux présentations des écuysers du Cadre noir, sans oublier l'équitation à poney, promue par la Fédération française d'équitation (FFE) pour les plus jeunes, ainsi que les arts équestres. La volonté collective de l'ensemble des participants à cette manifestation a fait rayonner la France et a mis particulièrement en lumière sa filière équine. Quelle belle réussite de la diplomatie du sport et de l'agriculture !

De cette année 2019, je retiens aussi de belles images de complémentarité, et même de complicité, au sein de nos équipes. Citons-en un seul exemple, les bons résultats obtenus en compétition internationale d'attelage en paire : le duo portant une tenue rouge et une tenue noire s'entraîne ensemble et gagne.

Par ailleurs, la mobilisation conjointe des équipes du secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture et de l'IFCE a pu faire aboutir la sortie, en novembre 2019, de l'arrêté d'application des mesures de notre plan d'accompagnement personnalisé. Son déploiement permet de poursuivre l'adaptation de nos ressources humaines aux nouvelles missions de l'établissement.

Un mot de remerciement à notre président Jean-Michel Marchand, ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration (CA) dont la majorité est arrivée en fin de mandat fin 2019. La qualité de leur travail et leur engagement a été sans faille.

### *Agir pour la filière équine d'aujourd'hui et de demain.*

Enfin, la Cour des comptes a effectué, en 2019, un contrôle sur la gestion et les comptes de l'établissement. Si les observations définitives rendues en toute fin d'année mettent en avant quelques points de vigilance, la majorité de ces observations est positive. Ce rapport valorise les efforts accomplis par les équipes depuis le rapport précédent sorti en 2016.

Le premier février 2020, l'IFCE fête ses 10 ans. Nous avons à cœur de valoriser et d'illustrer le parcours de notre établissement au service des acteurs de la filière équine : cet anniversaire de dix ans est important. Et surtout, regardons devant nous, le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2018-2022, signé le 22 mai 2019, nous guide, et l'ouvrage du COP suivant doit prochainement être mis sur le métier.







# GOUVERNANCE

LA GOUVERNANCE DE L'IFCE

ENCOURAGER LA CONCERTATION

MANAGEMENT ET ORGANISATION

8

10

13

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Jean-Michel Marchand**

Président du conseil  
d'administration,  
jusqu'au 07/12/19

### Sept représentants de l'État

#### Un désigné par le Premier Ministre

- ⊙ **Michèle Froment-Vedrine**  
Conseillère maître honoraire à la cour des comptes

#### Deux désignés par le ministre chargé de l'agriculture

- ⊙ **Valérie Métrich-Hecquet**  
Directrice générale de la performance économique et  
environnementale des entreprises ou son représentant  
**Mikael Quimbert**, chef du bureau cheval et institution  
des courses
- ⊙ **Philippe Auzary**  
Directeur adjoint des affaires financières, sociales et  
logistiques, renouvelé par arrêté du 23 mai 2019

#### Deux désignés par le ministre chargé des sports

- ⊙ **Gilles Quénéhervé**  
Directeur des sports ou son représentant **Marc Le Mercier**,  
sous-directeur du pilotage des réseaux du sport à la  
direction des sports
- ⊙ **Sophie Dubourg**  
Directrice technique nationale de la Fédération française  
d'équitation, renouvelée par arrêté du 28 janvier 2020

#### Un désigné par le ministre chargé du budget

- ⊙ **Thibaud Jeannerod**  
Chef de bureau – direction du budget, nommé par arrêté  
du 26 novembre 2019

#### Un désigné par le ministre des armées

- ⊙ **Général de brigade Alexandre Nimser**  
Commandant des écoles militaires de Saumur et  
commandant de l'école de cavalerie, nommé par arrêté  
du 1<sup>er</sup> août 2019, en remplacement du Général de brigade  
Benoît Paris

### Commissaire du gouvernement

- ⊙ **Sylvain Réallon**  
Sous-directeur « filières forêt-bois, cheval et bioéconomie »

### Douze personnalités qualifiées

- ⊙ **Yves Chauvin**  
Président de la Société hippique française (SHF)
- ⊙ **Serge Lecomte**  
Président de la Fédération française d'équitation (FFE)  
ou son représentant **Frédéric Bouix**, Délégué général de  
la Fédération française d'équitation (FFE)
- ⊙ **Lieutenant-colonel Maurice Payement**  
Chef des sports équestres militaires au centre national  
des sports de la Défense, en remplacement du Lieutenant-  
colonel Henry Maksud

Mandats terminés le 7 décembre 2019, renouvellements  
ou remplacements en cours

- ⊙ **Jean-Michel Marchand**  
Personnalité qualifiée dans les domaines d'activité de l'éta-  
blissement, Président de la communauté d'agglomération  
Saumur Val de Loire
- ⊙ **Alain Tisseuil**  
Personnalité qualifiée dans les domaines d'activité  
de l'établissement, Maire d'Arnac Pompadour
- ⊙ **Louis Romanet**  
Exerçant son activité dans le secteur des courses hippiques  
pour le galop, conseiller du Président de France galop
- ⊙ **Jean Lesne**  
Exerçant son activité dans le secteur des courses hippiques  
pour le trot
- ⊙ **Odile Audinot**  
Secrétaire générale de la FNC, Vice-présidente de la  
commission cheval FDSEA Ain
- ⊙ **Véronique Monteil**  
Présidente de l'Association nationale du Poney Landais,  
Vice-présidente de la SFET

- 
- ⊙ **Olivier Klein**  
Personnalité qualifiée dans le domaine des sports équestres
  - ⊙ **Thierry Gausseron**  
Inspecteur général des affaires sociales, administrateur général de l'EPA château, musée et domaine national de Versailles
  - ⊙ **Pascale Boutet**  
Sportive de haut niveau

## Quatre représentants élus du personnel

- ⊙ **Monique Vigneau**  
Représentante FO
- ⊙ **Jean-François Gourdon**  
Représentant FO
- ⊙ **Laurent Boury**  
Représentant CGT
- ⊙ **Thierry Duchaussoy**  
Représentant CFDT



# LES CONSEILS ET COMITÉS

Reconnus comme des lieux privilégiés du dialogue avec les services de l'État et les principales organisations professionnelles de la filière (France galop, le Trot, Société hippique française (SHF), Société française des équidés de travail (SFET) et Fédération française d'équitation (FFE)), l'IFCE s'est appuyé en 2019 sur quatre comités thématiques. Il s'agit du comité de filière, du conseil scientifique, du conseil de l'emploi et de la formation et du comité SIRE (Système d'information relatif aux équidés). En 2020, pour traiter de la dimension culturelle et patrimoniale des activités liées au cheval, un cinquième comité « culture, patrimoine et UNESCO » sera mis en place.

## Comité de filière

- ⊙ **Président : Gérard Rameix**  
Conseiller maître à la Cour des comptes et trésorier de la SHF

## Conseil de l'emploi et de la formation

- ⊙ **Président : Michel Chauveau**  
Ancien directeur de l'INSEP et membre du comité d'histoire du ministère des sports

## Conseil scientifique

- ⊙ **Président : Etienne Verrier**  
Enseignant chercheur à AgroParisTech en génétique animale, Directeur adjoint de l'UMR Génétique animale et biologie intégrative, INRA Jouy-en-Josas

## Comité SIRE

- ⊙ **Président : Philippe Lemaistre**  
Personne qualifiée, actif dans différentes structures socio-professionnelles de la filière équine



## L'IFCE au service des acteurs de la filière cheval

Au fil des années, j'ai observé l'évolution institutionnelle des organisations de la filière cheval. Il y a 10 ans, les Haras nationaux et l'école nationale d'équitation se sont regroupés au sein de l'IFCE pour devenir, en février 2018, institut technique agricole. Le sens de ce cheminement souligne la mission de l'IFCE, qui est de venir en appui aux acteurs du secteur cheval par des missions d'expertise pour apporter des réponses aux défis sociétaux et économiques qu'ils doivent relever. C'est notamment le rôle du comité de filière de l'IFCE, qui intervient dans plusieurs domaines en interface avec les socio-professionnels et les services de l'État.

En même temps, appelée de ses vœux par les pouvoirs publics, a été créée la « filière cheval », regroupant les cinq organisations qui rassemblent les réalités économiques et sociales du secteur équin : France galop, le Trot, la Société hippique française, la Société française des équidés de travail et la Fédération française d'équitation.

Sous l'impulsion de l'IFCE, un rapprochement naturel doit s'opérer entre la filière cheval et le comité de filière, en y associant l'ensemble des acteurs de la filière disposant d'une représentation nationale. Ce rassemblement doit permettre de travailler sur tous les sujets transversaux des activités équinnes, tels que le bien-être animal, le caractère agricole de nos activités, la PAC, la fiscalité, avec notamment la révision tant attendue de la directive TVA, et, plus largement, sur la place du cheval dans notre société.

C'est l'occasion de réaffirmer à quel point il est important pour la dynamique de notre secteur que l'État s'appuie sur l'IFCE, organisme à l'expertise éprouvée, pour construire avec les acteurs de terrain la politique du cheval en France.



## Comité de filière

Le comité de filière est un outil de transmission qui rassemble les acteurs au service de l'interprofession. Ses objectifs sont de répondre aux questionnements concernant des sujets transversaux du monde du cheval, sans interférer avec les politiques sectorielles. Tous les acteurs et les familles sont représentés dans les réunions plénières et il est fait appel à des experts sur les sujets techniques.

2019 a été une année de questionnement sur la position du cheval et de ses utilisations dans un monde en évolution : acceptabilité sociétale et utilisation du cheval. La filière s'est penchée à la fois sur ses pratiques, sur la mise en place d'actions en matière de bien-être équin, mais aussi sur la perception de ses activités sur le grand public. Les réunions de début d'année ont permis d'échanger sur les pratiques et les problèmes rencontrés. Les différents acteurs ont poursuivi le travail sur différents axes.

La dynamique autour du bien-être animal a incité les différents acteurs à travailler ensemble : la gouvernance « filière cheval » représentant les cinq structures (France galop, Le Trot, SHF, SFET et FFE) d'une part et la Fédération nationale des conseils des chevaux (FNCC) d'autre part.

Un travail de fond a également été mené pour structurer les aspects sanitaires. Ce travail a porté d'une part sur la sécurisation du financement des actions du Réseau d'épidémiosurveillance en pathologie équine (RESPE) et de l'ATM Equidés – ANGEE, mais aussi sur les synergies entre les actions du RESPE et celles de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) afin de mieux couvrir l'ensemble des actions de surveillance, sans créer de doublon ou de concurrence. Ces actions vont se poursuivre en cohérence avec les acteurs.

2020 est la dernière année d'élaboration de la Politique agricole commune (PAC) 2021-2027 et le comité de filière travaillera à mettre en avant les atouts verts du cheval et l'intérêt de cette filière pour l'agriculture française.



## Conseil de l'emploi et de la formation

Lors du CA du 14 novembre 2018, l'IFCE a fait évoluer le conseil de formation (créé en 2010) en Conseil de l'emploi et de la formation (CEF), afin d'impulser une nouvelle dynamique centrée sur l'analyse des besoins en compétences professionnelles.

Le nouveau format du CEF mis en œuvre à l'automne 2019 s'intéresse à l'ensemble de la filière équine. Il accompagne le passage de l'institut d'une logique d'offres à une logique de réponses aux besoins de compétences professionnelles de la filière. Un des objectifs est le soutien aux acteurs publics et privés de la formation professionnelle. Une priorité sera donnée à l'adéquation emploi/formation.

Le CEF est composé de représentants des professionnels et des principaux acteurs de la formation professionnelle dans la filière équine. On y retrouve ainsi des représentants des ministères (ministère chargé de l'agriculture) – Direction générale de la performance économique et environnementale (DGPE) et Direction générale des études et recherches (DGER), ministère chargé des sports, des grandes écoles et universités (Université de Caen, Agrosup Dijon) mais aussi du conseil de l'ordre des vétérinaires et de l'INRA. Y sont également représentés l'Association de formation et d'action sociale des écuries de courses (AFASEC), la SFET, la SHF, la FFE, la Commission paritaire nationale de l'emploi entreprises équestres (CPNE-EE) et l'IFCE. Michel Chauveau a été nommé président du CEF par le CA de l'IFCE.

À l'occasion de la première séance du conseil, le 23 septembre 2019 :

- ⊙ Présentation de la réforme de la formation professionnelle continue promulguée en septembre 2018 à travers la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » par Annie Lambert-Milon, représentante du ministère des sports.
- ⊙ Présentation des résultats :
  - de l'étude prospective du métier de sellier-harnacheur par Carole Troy, représentante de l'Observatoire des métiers, de l'emploi et des formations « filière équine » de l'IFCE,
  - de l'étude « Choix et fidélisation des cavaliers en centre équestre » par Céline Vial, ingénieure de recherche à l'IFCE.

La prochaine séance du CEF se tiendra courant mars 2020.



> Visite de Michel Chauveau au Haras national du Pin.

### Conseil scientifique de la filière équine



Le Conseil scientifique (CS) s'est réuni deux fois en 2019 pour :

- ⊙ étudier les propositions soumises en réponse aux appels à projets de recherche, développement et transfert (45 projets soumis dont 30 ont été financés),
- ⊙ expertiser les comptes rendus des projets déjà financés (48 projets).

Le CS encadre également les activités de recherche de l'IFCE. Le comité d'évaluation interne audite désormais les ingénieurs de développement, en plus des ingénieurs de recherche et des plateaux techniques.

Suite à l'enquête sur les besoins de recherche réalisée fin 2018, cinq thématiques majeures ont été identifiées pour répondre aux attentes des acteurs de la filière équine et sont déclinées dans les nouveaux appels à projets :

- ⊙ cheval et société : les mondes des équidés sous le prisme des sciences humaines et sociales,
- ⊙ sciences vétérinaires et zootechniques,
- ⊙ sport : santé et performance,
- ⊙ infrastructures, matériels et outils,
- ⊙ produits et services fournis par les équidés, incluant la médiation équine et la traction animale.

### Comité SIRE



> Réunion du comité SIRE le 25 juin 2019 à Montreuil, avec une vingtaine de représentants de la filière, sous la présidence de Philippe Lemaistre.

En 2019, les propositions du groupe procédure du comité SIRE ont été validées par le comité dans son ensemble, avec notamment la suppression des niveaux d'identification lors de la déclaration de naissance, la mise en place d'actions pour limiter les doublons dans « la base équidés » et « la base personnes », et l'obligation de dématérialisation des cartes de saillies pour les chevaux de trait.

Le comité reste vigilant sur les textes d'application du règlement européen santé animale et ses impacts sur les règles d'identification d'exclusion à la consommation humaine, et la mise en place d'une gestion des lieux de résidence habituelle des équidés.

Il a par ailleurs été décidé de ne pas réaliser d'évolutions tarifaires majeures et de poursuivre l'étude sur les coûts de revient des principales démarches et l'impact de leur dématérialisation.

Les pistes de travail du prochain groupe procédure 2020 ont été évoquées : étude d'impact des nouveaux textes réglementaires, refonte des outils des étalonniers, changement de technique pour les typages ADN et contrôles de filiation.

Cette réunion, toujours riche en contributions, permet au SIRE de progresser dans le sens d'une meilleure réponse aux attentes de la filière.

# LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT, DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU COP

## 2018 a permis de finaliser notre COP 2018-2022, signé le 22 mai 2019

Le COP fixe les objectifs stratégiques de l'IFCE sur la durée et lui donne les moyens financiers et les ressources humaines pour fonctionner. Il encadre au quotidien les missions réalisées par les agents de l'IFCE, afin de répondre aux besoins de la filière et des tutelles. Le début d'année 2019 a été consacré à l'élaboration du projet d'établissement (PE).

## 2019, année de mise en œuvre du PE

Ce PE a été finalisé en juin 2019 et construit selon un mode collaboratif : il précise la manière dont les objectifs stratégiques du COP sont mis en œuvre, en les déclinant en objectifs opérationnels. Après consultation des organisations syndicales, le PE a été présenté aux membres du CA.

## Une approche collaborative

22 groupes de travail (120 agents) ont élaboré des solutions en produisant 95 objectifs opérationnels et 456 actions concrètes. Cette production a été traitée en privilégiant une approche transversale (concernant plusieurs unités de l'établissement). La production s'organise en :

- ⊕ dix projets transverses dont le but est d'améliorer et faciliter la production de l'établissement,
- ⊕ sept projets de production portés par nos quatre pôles métiers, nos six délégations territoriales et nos deux pôles supports.

## Un partage et une diffusion de la stratégie

Les principes retenus dans l'élaboration de ce projet permettent à chaque agent de donner du sens à ses actions pour accomplir les missions du COP qui lui sont confiés. Ce sont 685 agents qui ont participé à une des neuf journées d'information sur le COP et le PE.

## Une perspective pour nos implantations géographiques

La finalisation de notre organisation territoriale est effective par la fusion de la délégation territoriale Normandie avec celle des Hauts-de-France - Île-de-France, et par la fusion de celle des Pays de Loire - Centre Val de Loire avec la délégation territoriale de Bretagne. Ce sont désormais six délégations qui ancrent l'institut dans les territoires et renforcent les liens avec la filière équine.

## Une ligne directrice pour nos ressources humaines

Pour réussir les missions du COP, il faut adapter nos métiers, nos compétences et répartir au mieux nos effectifs. La « feuille de route ressources humaines (RH) 2022 », travaillée avec les représentants du personnel, donne la ligne directrice permettant aux agents et aux managers de se projeter dans les fonctions/métiers à exercer.





# MISSIONS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

---

L'IFCE, L'INSTITUT TECHNIQUE DE RÉFÉRENCE  
AU SERVICE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE ÉQUINE

16

- ⊙ Rechercher, innover, développer, transférer les savoirs
- ⊙ Former pour développer les compétences professionnelles
- ⊙ Valoriser le patrimoine équestre français

L'IFCE, SEUL OPÉRATEUR PUBLIC DE L'ÉTAT

30

- ⊙ Assurer l'expertise réglementaire et l'accompagnement de la filière
- ⊙ Sécuriser la traçabilité sanitaire et zootechnique des équidés
- ⊙ Contribuer aux politiques de soutien des sports équestres

## RECHERCHER, INNOVER, DÉVELOPPER, TRANSFÉRER LES SAVOIRS

### Adapter la recherche aux besoins

Le dispositif de recherche et développement (R&D) de l'IFCE est en extension, avec le recrutement de plusieurs ingénieurs de recherche et aussi l'implication de plus en plus importante d'ingénieurs de développement dans les projets de R&D. L'ensemble des activités de R&D de la filière équine est piloté par le CS.

#### Points forts 2019

Parmi les résultats notables obtenus en 2019, notons :

- ⊙ les chevaux se souviennent parfaitement du visage d'une personne rencontrée six mois auparavant (projet porté par l'IFCE, INRAE Centre-Val de Loire),



> Les chevaux nous reconnaissent sur photo, même plusieurs mois après nous avoir rencontrés.

- ⊙ la mesure du temps de planer sur le saut par accélérométrie donne un critère de sélection précoce objective du cheval de concours de saut d'obstacles (CSO) (projet porté par l'IFCE sur l'ensemble du territoire français),
- ⊙ tous les chevaux ayant ingéré la toxine responsable de la myopathie atypique ne tombent pas malades (projet financé par le CS Université de Liège),
- ⊙ le cavalier au galop assis amplifie au niveau de ses lombaires les accélérations crânio-caudales transmises par le cheval, tandis que le cavalier en équilibre les amortit (projet mené à l'IFCE, plateau technique de Saumur).



#### Perspectives 2020

- ⊙ Renouvellement, en partie, comme tous les 3 ans des membres du CS.
- ⊙ Poursuite du développement des activités de R&D de l'IFCE, notamment dans les domaines prioritaires identifiés (bien-être animal, sociologie, nouveaux usages du cheval) et sollicitation de nouvelles équipes de recherche.
- ⊙ Participation à des projets de recherche européens dont un réseau thématique européen sur les équidés.

> Un type d'outil de recherche : des capteurs placés sur les rênes d'un filet.



© A.S. Azras / IFCE

CHIFFRES  
CLÉS  
20  
19



45 projets soumis  
au CS dont 30 financés  
pour un montant de 920 k€



53 projets en cours  
dont 23 impliquant l'IFCE



107 publications issues  
de projets financés par le CS



148 publications impliquant  
des chercheurs/ingénieurs IFCE



5 rapports de tests pour  
des produits industriels

## Faire le lien entre la recherche et le terrain

L'année 2019 aura été riche en termes d'études et de transferts. Le comité de suivi des demandes de la filière permet de centraliser les besoins, les analyser puis les orienter vers les experts, en interne ou en externe, afin de répondre au mieux aux attentes de la filière.

### Points forts 2019

- ③ Près de 90 études ont pu être initiées par l'IFCE au niveau national ou en territoire.
- ③ Sur le plan sanitaire, l'IFCE apporte son soutien à l'ANSES qui valorise les données sanitaires du SIRE et contribue ainsi à l'amélioration de la traçabilité sanitaire.
- ③ Les études menées en génétique du cheval de sport progressent, grâce à une collaboration avec le Stud-book Selle français (SBSF). La caractérisation du phénotype et du génotype permettra, à terme, de donner des outils de sélection des géniteurs. Pour organiser, en routine, la collecte de nouvelles données, un partenariat a été signé entre le SBSF, la société CWD et l'IFCE.
- ③ Répondant à une demande du Groupement hippique national (GHN) et soutenu par la filière équine, un programme a démarré pour développer localement des filières de valorisation du fumier de cheval : Val'Fumier.
- ③ La médiation équine est une thématique qui s'organise. L'IFCE mène un projet de caractérisation des chevaux de rééducation, en partenariat avec l'association Sciences équines, afin de définir les profils les mieux adaptés.
- ③ Les six chevaux territoriaux assurant le ramassage scolaire de la commune de Vendargues (34) ont été l'objet de mesures durant une semaine en mai 2019. Il en ressort que le travail qu'ils assurent semble parfaitement compatible avec leurs capacités. Un outil de simulation est en cours de développement, afin de pouvoir estimer rapidement les capacités de travail des chevaux.



### Perspectives 2020

De nombreux travaux seront menés dans nos différents domaines d'expertise, notamment :

- ③ un projet sur la gestion du parasitisme, en collaboration avec l'ANSES et ONIRIS, afin de mettre au point un outil pour évaluer le risque parasitaire et limiter les traitements,
- ③ l'application « Cheval bien-être », pour mobiles/tablettes, permettra aux détenteurs d'évaluer le bien-être de leurs chevaux, en mesurant une trentaine d'indicateurs.

### Quatre plateaux techniques au service de la recherche et du développement

Sur ses quatre plateaux techniques (Chamberet, Haras national du Pin, Saumur et Haras national d'Uzès), l'IFCE intensifie les travaux de R&D en collaboration avec différentes équipes de recherche ou des partenaires industriels. En 2020, les collaborations entre plateaux initiées en 2019 seront accentuées.



Les deux plateaux techniques de l'IFCE que j'utilise me permettent de travailler avec un grand nombre d'animaux de génétique connue et pour lesquels je bénéficie d'informations essentielles pour mener mes expérimentations. Ces plateaux techniques possèdent les agréments nécessaires pour l'expérimentation. Le personnel de l'IFCE est qualifié pour mettre en place mes protocoles. Il existe sur place des équipements de grande qualité. Je considère que l'accès à ces structures est un véritable privilège, à la fois pour mes activités de recherche, mais aussi pour l'ensemble de la filière équine à qui ces recherches sont dédiées.

CHIFFRES  
CLÉS  
20  
19



40 projets de développement et études en cours menés par les experts de l'IFCE



87 études, notamment en lien avec les actions des territoires

## Éclairer les décisions par les observatoires

L'IFCE organise et met à disposition des acteurs de la filière des données économiques et sociales permettant l'élaboration de stratégies et d'outils d'aide à la décision. L'Observatoire économique et social du cheval (OESC) et l'Observatoire des métiers de l'emploi et des formations « filière équine » (OMEFFE) produisent et diffusent des statistiques sur les marchés et les emplois liés au cheval. Ils mènent par ailleurs des études prospectives afin d'anticiper les évolutions de la filière, d'améliorer l'adéquation emploi-formation et d'orienter la production.

### Points forts 2019

Un comité de pilotage a été créé pour orienter les travaux des observatoires. Ce comité rassemble les sociétés-mères, les partenaires du réseau REFErences – Réseau économique de la filière équine, les principaux fournisseurs de données économiques et les financeurs. Réalisation de deux études prospectives sur :



① l'avenir du métier de sellier-harnacheur. Les besoins quantitatifs et qualitatifs à l'horizon 2025 des métiers de la fabrication d'articles de sellerie-harnachement en France ont été analysés. Les acteurs de la formation disposent ainsi d'éléments objectifs pour orienter et calibrer un appareil de formation national pertinent.

Gérard Bourgès  
DRH de Lim Group, leader français de la fabrication de selles

Le travail réalisé est précieux et il va certainement permettre de progresser dans l'adéquation des besoins des employeurs, avec le contenu des formations notamment.

② la gestion des chevaux en fin de vie. Face à l'évolution du nombre de chevaux retraités d'ici 2030, cette étude analyse les dispositifs d'hébergement actuels et évalue les adaptations nécessaires, compte-tenu du contexte économique incertain et des attentes des propriétaires qui évoluent.

Les résultats de ces études prospectives seront publiés au premier semestre 2020.

### Perspectives 2020

- ① Conduire une étude prospective du marché du cheval de selle. Les pratiques équestres et les attentes des acheteurs évoluent : quels besoins en chevaux à l'horizon 2030 ? Cette étude vise à modéliser les possibles évolutions de la demande dans les dix prochaines années et réfléchir aux leviers pour adapter la production. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une étude économique de la filière cheval de sport, qui sera menée avec la SHF.
- ② Intensifier la diffusion des données socio-économiques produites.



200 000 pages vues dans l'outil en ligne Stats & cartes

35 publications économiques

3 500 abonnés à la newsletter économie

1 dépliant de comparaison des filières équines allemandes et françaises, publié en juillet 2019, à l'occasion de la présence de la France à Aix-la-Chapelle

## Transférer les savoirs

L'IFCE intensifie la diffusion des connaissances en diversifiant ses outils et ses canaux de transfert. La contribution des professionnels de la filière et l'implication de nombreux partenaires de diffusion, permettent d'améliorer la visibilité des productions.

### Points forts 2019

- ⊙ équipédia, l'encyclopédie pratique autour du cheval, poursuit sa modernisation. L'entrée par thématique et le moteur de recherche permettent de répondre aux attentes des utilisateurs et de valoriser la richesse des contenus produits par l'IFCE et ses partenaires.
- ⊙ Outil en plein essor, les webconférences séduisent ! Près de 70 webconférences couvrant l'ensemble des thématiques autour des équidés ont été proposées.
- ⊙ Infos chevaux, base de données du cheval, reste le service le plus utilisé du site internet et s'enrichit régulièrement de nouvelles données.
- ⊙ La librairie complète sa collection de livres techniques. Cinq ouvrages ont vu le jour, en collaboration avec nos partenaires. L'ouvrage de référence *Gestion de la jument* a fait peau neuve pour sa huitième édition.
- ⊙ Le site IFCE du Cadre noir de Saumur a accueilli la première édition des Journées sciences et innovation équine (JSIE), un condensé des trois journées techniques historiques.
- ⊙ Afin d'organiser au mieux le transfert des connaissances, un comité de diffusion, composé de 25 partenaires, a vu le jour. Grâce à la fiabilité et la neutralité de ses informations, l'IFCE est reconnu comme animateur de ce comité et fait appel à des contributeurs externes pour enrichir ses supports.

### Perspectives 2020



- ⊙ Développement de nouveaux outils de diffusion (vidéos courtes par exemple) pour diffuser les messages techniques de façon plus percutante et modernisée.
- ⊙ Seconde édition des JSIE, enrichie d'une session sur l'économie, les 28 et 29 mai à Saumur.
- ⊙ Troisième équi-meeting médiation les 24 et 25 septembre à Pompadour.
- ⊙ Création d'un groupe interne de référents de diffusion en territoire afin de développer et organiser les actions de diffusion.

#### INFO CHEVAUX :

**9,67** millions de pages vues (stable vs 2018)

#### SITE INTERNET CONNAISSANCES :

**2,4** millions de pages vues (stable)

#### FICHES TECHNIQUES équipédia :

⊙ 1,81 million de pages vues (+2,7%)  
⊙ 750 fiches techniques

#### ÉDITION :

**3 500** ouvrages vendus (+9,4%)

#### NEWSLETTER AVOIR UN CHEVAL :

**29 900** abonnés (+4,5%)

#### WEBCONFÉRENCES :

⊙ 12 000 inscrits (+11,7%)  
⊙ 3 700 participants (+13,9%)  
⊙ 69 webconférences

#### ÉQUI-MEETING MARÉCHALERIE :

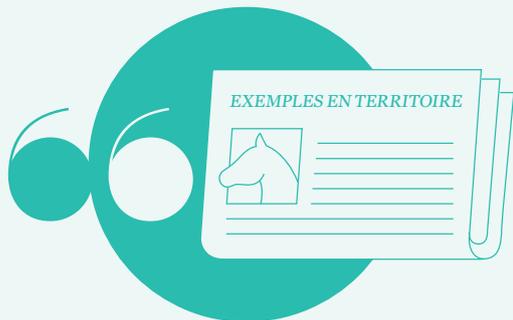
**830** participants

#### JOURNÉE SCIENCE ET INNOVATION ÉQUINE (JSIE) :

**280** participants

#### JOURNÉE REFERENCEs :

**130** participants dont la moitié en région



Territoire Est

## Santé, sécurité, performance : de vrais enjeux pour la filière équine !

L'appui à la filière équine sur les régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est, en partenariat avec la MSA, qui a eu pour thématique « santé et sécurité », a été décliné en plusieurs actions :

- ⊕ une journée d'information abordant des sujets aussi variés que les pratiques d'échauffement, le comportement, les principes d'apprentissage du cheval,
- ⊕ une journée de formation théorique et pratique sur la relation homme/cheval à destination des professionnels ou futurs professionnels (élèves en formation) de la filière équine,
- ⊕ une exposition itinérante composée de sept panneaux pédagogiques évoquant : le mode de vie du cheval, ses besoins, la perception de son environnement, les signes de bien-être et de mal-être. Inaugurée lors du salon du cheval de Besançon, cette exposition « grand public » au graphisme original a suscité un grand intérêt grâce à sa valeur pédagogique. La filière équine, consciente des enjeux, l'a déjà présentée lors de différents événements dans tout l'est de la France.



Territoire Nord-Ouest

## Le projet européen EQWOS

Il s'agit d'un programme de coopération transfrontalière Interreg France-Wallonie-Vlaanderen (FWV).

Ce projet est parti d'un constat simple : des deux côtés de la frontière, la filière équine dispose d'atouts majeurs, les plus importants étant notre situation géographique au cœur de l'Europe du cheval et notre savoir-faire reconnu mondialement. Aujourd'hui, ce projet a pour but de créer un cluster équin qui contribuera à faire de la zone FWV un territoire leader en Europe du « cheval toutes disciplines ».

La création de ce cluster EQWOS se traduira concrètement en trois modules de travail :

- ⊕ la création d'une entité transfrontalière pour concrétiser et développer les coopérations sur le long terme,
- ⊕ la recherche et le développement de nouveaux produits et marchés pour améliorer la compétitivité de nos entreprises dans tous les sous-secteurs,
- ⊕ le renforcement des compétences des acteurs pour une montée en gamme de nos entreprises.

L'IFCE s'est déjà particulièrement impliqué dans :

- ⊕ l'observatoire transfrontalier : un premier état des lieux socio-économique de la filière, sur le territoire couvert par le projet, a été réalisé,
- ⊕ la promotion de la filière équine, avec la préparation de l'organisation d'événements pour promouvoir l'utilisation du cheval de trait, notamment dans les collectivités territoriales.

Territoire Arc méditerranéen

## Développement d'outils de gestion pour les entreprises prestataires de traction équine (DOGESET)

Ce projet est né d'une demande des porteurs de projets de disposer de repères technico-économiques pour dimensionner leur structure et s'installer. L'idée était de s'inspirer de l'expérience du réseau équin pour construire des références pour les prestataires de traction équine. L'IFCE assure les suivis et l'analyse des données technico-économiques des 12 structures professionnelles sélectionnées et regroupées dans trois systèmes différents : vigne, utilitaire et débardage. L'institut de l'élevage assure un accompagnement méthodologique.

En 2019, les données issues de la première année de suivi ont montré que ces entreprises se différencient par leurs stratégies et leurs dimensionnements des autres systèmes suivis dans le cadre du réseau équin. En effet, elles sont de petite taille (médianes de 1,38 unité de main d'œuvre (UMO), cinq équidés, 6 ha de surface) et économes en termes de charges à la fois opérationnelles et de structure, ce qui leur permet d'avoir un bon niveau d'efficacité économique.

# FORMER POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

L'IFCE, fort d'une solide expérience dans la mise en place de pédagogie adaptée et orientée vers l'action, participe au développement des compétences des acteurs de la filière équine par le vecteur de la formation. En 2019, en cohérence avec son nouveau statut d'institut technique de la filière cheval, l'IFCE a repositionné son offre à destination des publics de professionnels en favorisant l'accès par :

- ⊙ le développement de l'individualisation des parcours,
- ⊙ l'optimisation de la mobilisation des financements de la voie professionnelle.

## Répondre aux besoins des professionnels

### Points forts 2019

#### Ouverture d'un DEJEPS support attelage sur le site d'Uzès

Suite à la rénovation du diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) en 2018 et la création du support attelage, l'IFCE a mis en place, sur le site du Haras national d'Uzès, un cursus permettant aux diplômés d'encadrer et d'entraîner spécifiquement dans la discipline de l'attelage. Cette activité permet aux écoles d'attelage ainsi qu'aux centres équestres de diversifier et d'élargir leur offre de produits pour accueillir une nouvelle clientèle.

La formation a été organisée pour s'adapter aux contraintes de temps des professionnels en activité, éventuellement éloignés géographiquement d'Uzès : temps de formation en centre concentrés et utilisation de la vidéo et de la visioconférence.

#### Développement de l'accompagnement humain

Depuis 2019, une experte de l'accompagnement des sportifs de haut-niveau intervient à l'IFCE, aussi bien auprès des enseignants que des élèves. À l'occasion de la rentrée en formation, toutes les promotions ont passé une journée avec elle. Présentation, jeux, travail sur la confiance : cette journée sur le thème de la découverte et de l'échange a porté ses fruits pour toutes les formations des sites de Saumur, du Haras national du Pin et du Haras national d'Uzès, apportant ainsi une meilleure cohésion au sein de chaque formation.



> Exercice de transferts d'apprentissage.

#### Prise en compte du bien-être du cheval dans les formations

Plusieurs investissements ont été dédiés à l'amélioration du bien-être des chevaux de formation. Les stagiaires bénéficient de modules dédiés à l'apprentissage et aux bonnes pratiques pour l'intégrité des équidés. Les équipes pédagogiques s'efforcent de transmettre les savoirs et savoir-faire sur le bien-être des chevaux. Des panneaux pédagogiques réalisés dans le cadre du label EquuRES en collaboration avec le Conseil des chevaux de Normandie ont été installés sur le site du Haras national du Pin. L'atelier de sellerie du Haras national du Pin s'est récemment équipé d'un nouvel outil permettant de modéliser le dos du cheval en 3D, afin de faire prendre conscience des besoins des chevaux en termes de matériel adapté, en fonction de leur morphologie.



#### À CHAUD SATISFACTION GLOBALE :



- ⊙ 92 % de stagiaires satisfaits pour les formations courtes
- ⊙ 82 % de stagiaires satisfaits pour les formations longues

#### À FROID POUR LES FORMATIONS COURTES :



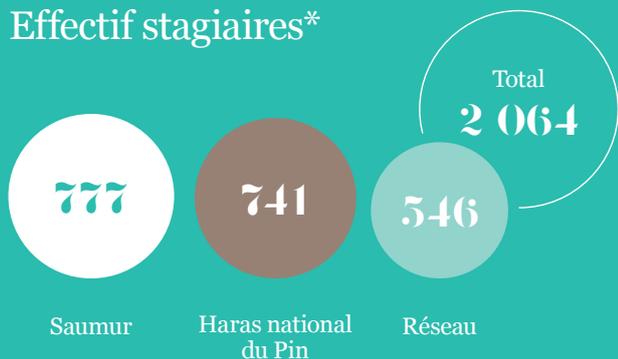
- ⊙ 98 % de stagiaires satisfaits de leurs formations
- ⊙ 66 % des participants interrogés recommandent l'IFCE à leurs proches pour une formation

#### INSERTION PROFESSIONNELLE DES STAGIAIRES À L'ISSUE DES FORMATIONS LONGUES VALIDÉES EN 2019 :



- ⊙ 70 % en emploi
- ⊙ 20 % sans emploi
- ⊙ 10 % en formation / poursuite d'études

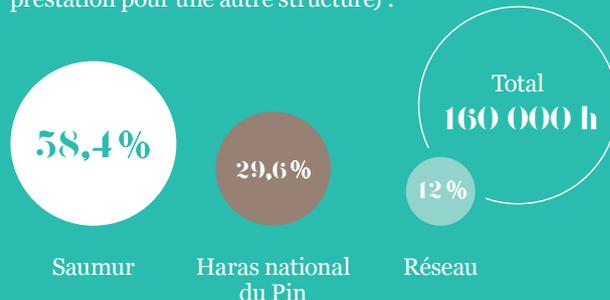
## Effectif stagiaires\*



\*un stagiaire est une personne physique ayant pu suivre plusieurs sessions de formation dans l'année.

## Nombre d'heures stagiaires toutes formations confondues

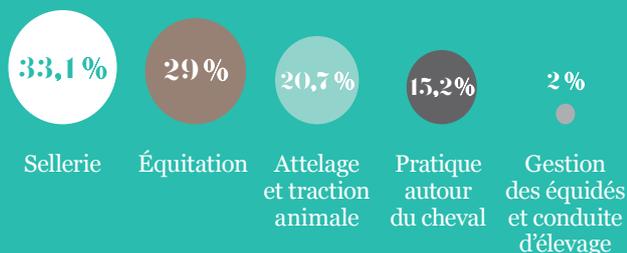
(courtes et longues) et quelles que soient les modalités d'intervention (IFCE organisme de formation ou en prestation pour une autre structure) :



## Dynamique du réseau

(hors Saumur et Haras national du Pin) :

Répartition par thématique des heures stagiaires réseau en 2019  
-% répartition des heures stagiaires/thématique du réseau.



**47 %**

des heures stagiaires sont effectuées dans le cadre de la mise à disposition de formateurs ou d'experts IFCE pour d'autres organismes



**53 %**

des heures stagiaires sont effectuées dans le cadre de formation pour lesquelles l'IFCE est l'organisme de formation

## Saumur, répartition des stagiaires en formation diplômante et certifiante à la rentrée 2019



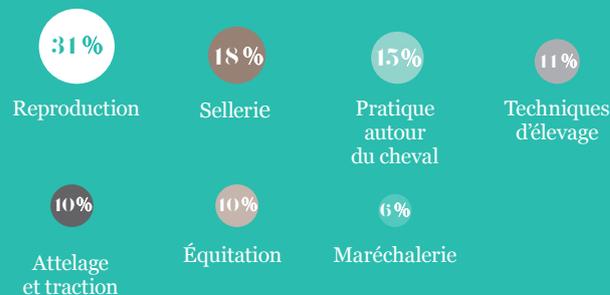
\*Certificat de compétences spécifiques Executive master entraîneur



**93 400 h**

de formation dont 94 % en formations longues (diplômantes, certifiantes ou qualifiantes)

## Haras national du Pin, répartition des stagiaires par thématique de formation pour l'année 2019



## Perspectives 2020

### Adaptation à la réforme de la formation professionnelle

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, tous les organismes de formation qui souhaitent bénéficier de financements publics ou des fonds mutualisés de la formation professionnelle devront présenter une certification qualité Qualiopi. L'IFCE est déjà certifié qualité conformément au référentiel RE/VIVO3 en 2019 et va faire évoluer au cours de l'année 2020 sa démarche qualité pour répondre aux nouvelles exigences du référentiel Qualiopi.

L'IFCE développera de nouveaux produits, notamment des formations en situation de travail, des accompagnements à la VAE et des bilans de compétences.

L'IFCE va positionner son centre de formation d'apprentis (CFA) (jusque-là interrégional) au niveau national. Les opportunités d'accueil d'apprentis dans nos formations seront travaillées avec les branches professionnelles et les territoires.

### Évolution de la formation universitaire et professionnelle

L'enjeu est de répondre aux contraintes financières et temporelles remontées par les enquêtes de satisfaction. À partir de septembre 2020, un bloc de formation obligatoire sur trois ans sera agrémenté d'une année optionnelle pour la préparation du diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS) (au lieu d'une formation sur quatre années obligatoires jusqu'à aujourd'hui).

### Développement de nouveaux produits

- ⊕ Accompagner la montée en compétences des enseignants avec leur propre groupe d'élèves : en complément des stages de perfectionnement technique et pédagogique, l'IFCE a souhaité développer des produits de formations à destination du public enseignant pour les accompagner dans leur montée en compétences et en autonomie. Pour répondre aux besoins de l'enseignant et de son groupe, la formation inclut des sessions de préparation physique et mentale, de debriefing vidéo, d'éthologie et de travail à pied. Ce produit pourra être mis en application en 2020.
- ⊕ FartEq : le site du Haras national d'Uzès, avec l'appui du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en didactique, éducation et formation (LIRDEF) et une équipe de chercheurs, met en place un projet innovant pour les artistes équestres. L'objectif est de développer une formation à la pédagogie novatrice pour aider les artistes équestres à se construire de nouvelles compétences. Le programme LEADER apporte un appui financier déterminant (53%) à ce projet.
- ⊕ Multimodalité et e-learning : l'utilisation de la multimodalité et l'ouverture aux canaux digitaux s'accroissent à l'IFCE. Une plateforme en ligne permet la mise à disposition de modules de formation, la réalisation de travaux à distance par le stagiaire et la création d'un espace de partage d'informations. L'outil est particulièrement utile dans le cadre du suivi des stagiaires en entreprise. L'arrivée de cette modalité supplémentaire entraîne une évolution dans

le métier de formateur et dans l'organisation du travail. Les premiers retours des élèves qui ont bien pris en main l'outil sont positifs. L'année 2019 était une période de test d'outils, cette dernière se poursuivra sur 2020.

## Développer des formations à l'international

### Projet SPINE : première certification test en 2019

L'IFCE participe depuis 2017 à des regroupements du réseau des Écoles européennes portant sur le développement et la conduite du projet de formation Erasmus+, appelé Schools project to increase employability in the european equestrian market (SPINE).

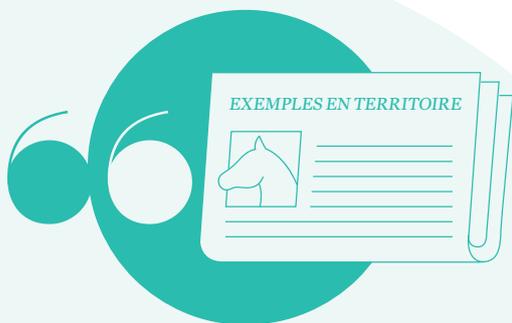
Cette formule a été testée par une dizaine d'élèves (un élève par école du réseau) et doit permettre à ces jeunes professionnels de la filière équine d'acquérir les connaissances et les compétences indispensables pour pénétrer le marché européen. Suite à cette première session de formation « test », les élèves et les formateurs pourront faire leurs retours et partager leur avis et les axes d'amélioration en mars 2020.

### Victoire française au championnat de réseau des écoles européennes d'équitation

Le championnat des écoles européennes est une compétition à caractère pédagogique basée sur l'échange et le partage. La France y est représentée depuis sa création (2013) avec deux élèves du pôle formation IFCE de Saumur. Le championnat mixte des épreuves pratiques en dressage et en CSO. Les élèves concourent à la fois en équipe (composées d'un entraîneur et de trois élèves-compétiteurs) et en individuel durant trois jours. La France a toujours été classée et les élèves ont encore une fois frappé fort en 2019 avec la place de champion d'Europe.

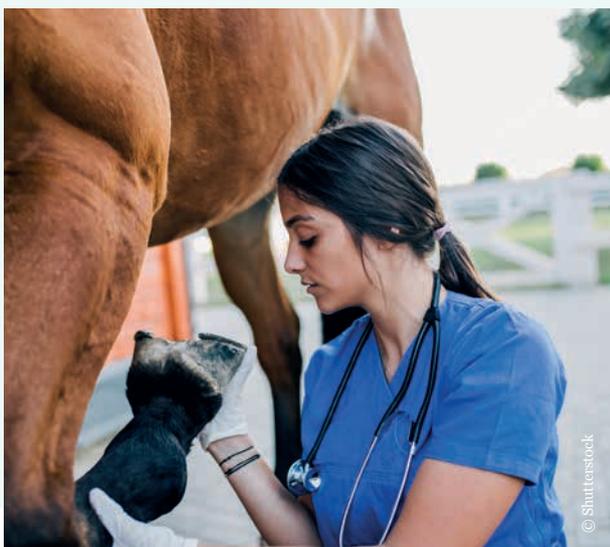


> Regroupement de formation Erasmus+ sur le site de Saumur.



Territoire Nord-Ouest

## Sollicitation du SRAI / DRAAF de Normandie pour la formation des vétérinaires en charge des contrôles des équidés aux frontières



Fin 2019, le Service régional de l'alimentation (SRAI) de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Normandie a sollicité l'appui de l'IFCE dans l'hypothèse d'un retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne sans accord à l'échéance fixée. Prévoyant un rétablissement des contrôles aux frontières, des contrôleurs, vétérinaires et techniciens ont été recrutés rapidement. Les équipes en charge des inspections des ports normands – lieux importants de transits des chevaux – doivent avoir des compétences particulières et spécifiques sur la filière équine. C'est pourquoi, une action de formation a eu lieu sur le site du Haras national du Pin pour une vingtaine d'agents. Cette formation a ainsi mobilisé l'expertise de l'IFCE en matière d'identification, de contrôle, de bien-être, de réglementation sanitaire et d'approche sécuritaire des équidés. Ces échanges ont permis de renforcer les liens entre les différents services de l'État.

Territoire Nouvelle-Aquitaine

## Des ateliers à destination des élèves de l'enseignement agricole

90 élèves de la filière équine ont participé aux ateliers pratiques animés par les experts de l'IFCE portant sur le pointage pour sélectionner les équidés, l'utilisation des documents d'identification, l'évaluation du poids et de la note d'état corporel d'un cheval à l'aide d'outils connectés, la coproscopie et la vermifugation raisonnée ainsi que la couture sur cuir et le parcours professionnel avec un conseiller équi-ressources.

Ce projet mené par le Conseil des équidés, la DRAAF et la Chambre régionale d'agriculture a pour objectif de favoriser les échanges entre les professionnels et les élèves de l'enseignement agricole, dont l'AFASEC, à l'occasion d'Équitaine.

Les ateliers réalisés en partenariat avec les éleveurs de poneys Landais et Pottoks, ont mis en lumière deux races menacées dont le berceau se situe en Nouvelle-Aquitaine.

Les professionnels d'aujourd'hui et de demain ont ainsi été sensibilisés à différentes missions de l'IFCE : traçabilité, recherche, diffusion de connaissances et de savoir-faire, appui à la filière.



# VALORISER LE PATRIMOINE ÉQUESTRE FRANÇAIS

## Faire vivre et diffuser le patrimoine équestre français

Qu'il soit matériel ou immatériel, l'IFCE est l'héritier d'un patrimoine équestre unique, qu'il se doit de conserver, cultiver et transmettre pour les générations futures. En s'appuyant sur les 200 ans d'histoire du Cadre noir et sur son héritage culturel et patrimonial, l'IFCE joue aujourd'hui un rôle capital dans le rayonnement de l'art équestre en France et à l'étranger. Le Cadre noir diffuse son savoir et son expertise vers les professionnels de l'encadrement de l'équitation en France mais également vers le grand public lors de ses galas et présentations ou lors des grandes échéances sportives. Ses actions contribuent à valoriser l'Équitation de tradition française, inscrite sur la liste du patrimoine culturel immatériel mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). L'IFCE fait également vivre les savoir-faire relatifs aux métiers traditionnels des Haras nationaux : sellerie-harnachement et techniques de menage. Les voitures hippomobiles des Haras nationaux doivent également être préservées pour être valorisées au profit du plus grand nombre.

## Transmission et diffusion

### Points forts 2019

Après deux années de travaux pour sa réalisation, l'ouvrage « *Les Passeurs, la mémoire orale des écuyers du Cadre noir* » a été édité en juillet 2019. Les valeurs fondamentales de l'équitation de tradition française fondées sur la relation harmonieuse qui existe entre l'écuyer et le cheval y sont mises en valeur. Lors des entretiens, les anciens écuyers, que l'on appelle ici « passeurs » - une personne qui transmet un savoir - parlent de leur vie, leur début en équitation, leur quotidien au Cadre noir, leur relation avec les chevaux et leur rôle dans la transmission de la tradition équestre. Cette retranscription du vécu et de la mémoire d'un écuyer du Cadre noir permet aux générations futures de comprendre le patrimoine équestre.

Les écuyers du Cadre noir participent également à la diffusion des connaissances en participant aux webconférences. En 2019, 18 webconférences ont été animées par des écuyers sur le thème de la pratique équestre.

Une exposition itinérante avec des photographies d'Alain Laurieux représentant le Cadre noir a été créée pour assurer la diffusion de l'équitation de tradition française. Près de 200 jours d'expositions dans différents lieux et événements ont été cumulés en 2019.

Des explicitations des savoirs et savoir-faire, à des fins de conservation et de transmission, ont été réalisées dans deux domaines :

- ⦿ en sellerie : soutenance de la thèse en partenariat avec l'Université de Nantes qui aura permis de capitaliser les gestes professionnels des selliers pour en faire des ressources pédagogiques,
- ⦿ en attelage de tradition : travail d'explicitation en collaboration avec une équipe de chercheurs du LIRDEF qui a permis la production de supports visuels et la retranscription de témoignages, dans un objectif de conservation puis de transmission à la filière.

### Perspectives 2020



- ⦿ Le projet « Passeurs » va se poursuivre en 2020 avec l'édition d'un tome 2 pour lequel les entretiens ont débuté dès la fin de l'édition du premier ouvrage. À la suite de l'ouvrage sur les méthodes d'entraînement en dressage (2018), la réalisation et la diffusion de plusieurs modules vidéos sont prévues.
- ⦿ De nouveaux supports pédagogiques seront développés pour faciliter la diffusion du patrimoine immatériel issu des Haras nationaux vers les acteurs de la filière équine.
- ⦿ La médiathèque de l'IFCE déposera sa candidature pour un projet de numérisation porté par la Bibliothèque nationale de France avec l'Université Paris-Sud et le Musée national du Sport à l'occasion des Jeux olympiques 2024.
- ⦿ Le référencement des espaces documentaires dans le répertoire du Catalogue collectif de France de la BnF sera mis à jour afin d'assurer une meilleure visibilité des médiathèques et du fonds documentaire de l'IFCE.



## Valorisation de l'équitation de tradition française et de son inscription à l'UNESCO

### Points forts 2019

L'année 2019 a vu se concrétiser la création de la Mission française pour la culture équestre, dont l'objectif est de rassembler les acteurs de l'équitation française et du patrimoine équestre en général, pour soutenir et aider au développement d'initiatives en faveur de la promotion de ce patrimoine. L'IFCE est partie prenante dans cette mission aux côtés de la FFE, des représentants des ministères des sports, de l'agriculture et des armées et des acteurs concernés.

L'IFCE a apporté son soutien financier à l'organisation du colloque Xénophon (décembre 2019 à Paris) organisé par la Bibliothèque mondiale du cheval (Université-MRSH de Caen). La captation vidéo de ce colloque est accessible sur le portail documentaire de l'IFCE.

La 10<sup>e</sup> journée Cheval et Patrimoine s'est déroulée le 12 octobre à Saumur, organisée par la Mission française pour la culture équestre et l'Université d'Angers – ESTHUA Tourisme et Culture, avec le soutien du ministère de la culture et le concours de la ville de Saumur, Saumur-Val de Loire agglomération, du Comité équestre de Saumur, de l'IFCE et de l'association Saumur et son Histoire. Le compte-rendu et la captation vidéo de ce colloque sont accessibles sur le portail documentaire de l'IFCE.

Au cours de l'année 2019, des listes bibliographiques ont été mises en ligne sur le portail documentaire internet de l'IFCE. À destination des élèves de l'IFCE, du grand public et des scientifiques, ces listes proposent une sélection de documents dans le but de faciliter l'accès aux fonds documentaires et de valoriser les ressources de l'IFCE, notamment sur les patrimoines du Cadre noir et des Haras nationaux ainsi que sur l'équitation de tradition française, son histoire et sa pratique actuelle. L'IFCE a apporté son soutien à la publication d'un ouvrage scientifique et patrimonial : « *Une École d'équitation à la fin de la Renaissance : le traité inédit du Sieur de Lugny* » (1597) par le chercheur Frédéric Magnin. Il s'agit d'une édition critique d'un traité français paru quelques années après celui de Salomon de La Broue et considéré comme le deuxième ouvrage français portant sur l'art équestre.

### Perspectives 2020

Un « *Manuel d'Histoire et de Littérature équestre* », à destination des enseignants et des cavaliers, est en cours de réalisation pour contribuer à la diffusion de la culture équestre et de l'équitation de tradition française. La mise en place par l'IFCE d'un comité « Culture, Patrimoine et UNESCO » constituera un cadre de concertation entre l'établissement, le ministère en charge de la culture et les acteurs de la filière équine pour les orientations stratégiques en matière de conservation et de valorisation des patrimoines équestres français.

## Présentations publiques et activité touristique du Cadre noir de Saumur

### Points forts 2019

On constate une augmentation de 2% en fréquentation et de 4% en recettes par rapport à 2018. Cette augmentation s'inscrit dans la tendance du territoire (Anjou) qui affiche +5,4% de fréquentation touristique. La fréquentation se répartit entre 29% de groupes et 71% d'individuels, avec une légère augmentation des étrangers qui représentent 6,6% du public accueilli (Anglais, Belges, Allemands, Hollandais et Suisses). La bonne fréquentation des galas rattrape un léger déficit des matinales qui sont sur des dates moins propices en termes de flux. L'année 2019 est marquée par une augmentation des visites VIP, type coulisses du gala ou visites privées, ainsi qu'une demande croissante de prestations de type séminaires.

En 2019, le Cadre noir s'est également produit hors les murs, à Épernay au mois de mars, en grande formation. Il était aussi présent avec quelques écuyers à Chambord pour l'événement « 500 chevaux pour 500 ans » en juin, ainsi qu'à l'occasion de la cérémonie d'ouverture CHIO d'Aix-la-Chapelle où la France était invitée d'honneur devant plus de 48 000 spectateurs. Enfin, le Cadre noir était présent au Portugal en novembre pour un spectacle commun avec l'école royale andalouse d'Art équestre et l'école portugaise d'Art équestre, pour les 40 ans de celle-ci.

### Participation à la cérémonie d'ouverture à Aix-la-Chapelle



En 2019, la France a été le pays invité d'honneur au célèbre Concours hippique international officiel (CHIO) d'Aix-la-Chapelle. Cet événement mondial a permis la mise en avant de l'ensemble de la filière équine française lors de plusieurs temps forts, dont la cérémonie d'ouverture qui a rassemblé près de 50 000 spectateurs. À cette occasion, les écuyers du Cadre noir et les meneurs des Haras nationaux ont pu présenter leur savoir-faire et mettre en avant notre institut aux côtés des autres institutions.

### Perspectives 2020

La programmation de la saison 2020 prévoit une soirée de gala de plus qu'en 2019 et trois matinales de moins.

Plusieurs déplacements hors les murs sont au calendrier :

- ⊙ Amnéville en avril,
- ⊙ Vierzon en juillet dans le cadre du concours de dressage international,
- ⊙ un projet à Jerez en Espagne en novembre,
- ⊙ Clermont-Ferrand en décembre.



CHIFFRES  
CLÉS  
2019

BILLETTERIE  
ET ACTIVITÉ TOURISTIQUE



matinales  
(28 en 2018)



galas à Saumur  
(10 en 2018)



galas hors Saumur  
(12 en 2018)

105 440

spectateurs au total



de remplissage  
des galas



de remplissage  
des matinales

51 023

visiteurs du site  
de Saumur

1 830 928 € de chiffre d'affaires total HT



- Chiffre d'affaires billetterie :  
1 370 109 € HT
- Chiffre d'affaires boutique :  
334 580 € HT

## Conserver un patrimoine hippomobile riche de plus de 300 voitures hippomobiles « anciennes », marqueur identitaire fort des Haras nationaux

### Points forts 2019

Les voitures sont en majorité des voitures dites « de service » de la fin du 19<sup>e</sup>. À ces voitures de service sont venues s'adjoindre au fil du temps des dons et des achats de voitures plus atypiques ou de prestige. L'ensemble de ces voitures est précisément inventorié et fait l'objet d'une valorisation différenciée selon son intérêt patrimonial, son état, son origine, etc. Cette politique de valorisation du patrimoine hippomobile de l'IFCE est concertée avec le ministère de la culture, ainsi que des collectivités territoriales et des associations de la filière équine. C'est ainsi qu'une centaine de voitures ont été remisées à Vers-Pont-du-Gard (30) dans de bonnes conditions de température et d'hygrométrie, à l'abri des UV.

L'intervention de la Direction des affaires culturelles (DRAC) Occitanie, avec l'appui de Jean-Louis Libourel (expert du ministère de la culture et de la communication « pour la conservation du patrimoine hippique et hippomobile »), aura permis la réalisation d'un diagnostic sanitaire suivi d'un dépoussiérage-nettoyage complet. Des traitements préventifs et curatifs de l'ensemble de ces voitures sont programmés pour le printemps 2020. Parallèlement, un diagnostic physique de voitures emblématiques des Haras nationaux a été réalisé par corps de métiers : charron, menuisier, sellier, peintre... fournissant des indications précieuses sur le temps et les coûts approximatifs de leur restauration.

Environ 70 voitures ont été confiées aux nouveaux propriétaire-gérant de sites historiques des Haras nationaux, permettant le développement d'un volet culturel et touristique. L'IFCE, qui reste propriétaire de ces biens patrimoniaux, a réalisé des missions d'audit-appui à Hennebont, Lamballe et Saint-Lô de façon à accompagner la valorisation patrimoniale de ces lieux. Constitutif du patrimoine hippomobile, l'IFCE s'est engagé dans la valorisation des harnais dits « canoniques », c'est-à-dire des harnais typiques des Haras nationaux réalisés par les selliers des Haras et utilisés pour la présentation des étalons nationaux. Fabriqués dans les règles de l'art sur la base des Harnais de présentation ou de poste du 19<sup>e</sup> siècle. Ce projet s'est élaboré au cours des années 2018 et 2019. Sa mise en œuvre est prévue pour 2020.

### Perspectives 2020

L'inventaire des selleries d'honneur des Haras nationaux permettra la constitution de collections de ces harnais d'exception ainsi que leur exposition, notamment au Haras de la Vendée.

## Développement des partenariats

### Points forts 2019

#### Mécénat

L'opération « parrainer un cheval du Cadre noir » a rencontré un franc succès pour sa deuxième année de mise en place. Lancé à titre expérimental en 2018, le dispositif a permis de récolter cette année 12 000 € (4 500 € en 2018). Les dépenses concernant ces dons sont affectées à des actions en faveur du bien-être des chevaux.

Mis en place en 2018, le Cercle des mécènes s'est étoffé de cinq membres en 2019 avec un montant de dons de 9 000 €. Ces dons ont permis de financer notamment le premier épisode du film « l'Esprit du Cadre ».



#### Partenariats

Afin de satisfaire ses préoccupations en matière de confort, de bien-être et performance des chevaux, le Cadre noir a signé un partenariat commercial avec les laboratoires Audevard et sa marque Ravene, autour de valeurs communément partagées. En plus de l'expertise et des conseils sur la santé équine des laboratoires Audevard, 40 chevaux (20 sauteurs de galas et 20 chevaux de sport de haut-niveau dont le cheval champion olympique Qing du Briot\*IFCE) bénéficieront de produits à l'année. Audevard fournit des compléments alimentaires permettant de soutenir l'appareil locomoteur, digestif et respiratoire du cheval athlète, tandis que Ravene apporte des produits de soin du pied ainsi que des produits cosmétiques essentiels pour les représentations.

Un partenariat a été conclu entre l'association Saumur Attelage, l'entreprise Bouvet Ladubay et l'IFCE pour la valorisation d'une vingtaine de voitures hippomobiles des Haras nationaux. Il s'agit de créer, dans un lieu atypique de Bouvet Ladubay, la « Collection Hippomobile de Saumur ». Cette exposition se veut dynamique en présentant des voitures authentiques ainsi que les diverses techniques de menage.

### Perspectives 2020

Une rencontre a eu lieu fin 2019 avec une créatrice de haute-joaillerie à Monaco pour un projet de mécénat qui devrait voir le jour en 2020 : la création d'un bijou dont une partie des bénéfices des ventes sera reversée au Cadre noir.

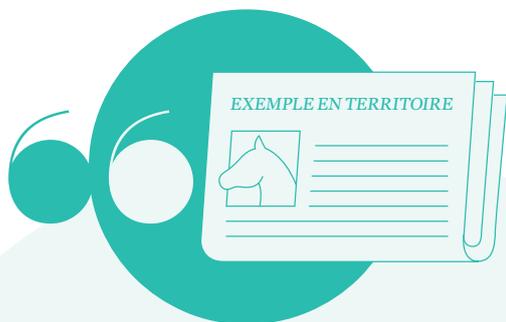
Une campagne de financement participatif sera mise en place en début d'année pour poursuivre le financement de la série de films « l'Esprit du Cadre ».

L'opération « parrainer un cheval » sera reconduite avec le projet de pouvoir développer en 2020 un module de don en ligne. Une demande de rescrit fiscal au titre du Cadre noir va être déposée auprès des services fiscaux pour permettre sa reconnaissance officielle en tant que patrimoine français reconnu d'intérêt général.

La « collection hippomobile de Saumur » ouvrira ses portes en avril 2020 et s'accompagnera de plusieurs actions de promotion de l'attelage et de l'équitation attelée dans le Saumurois.



> Un écuyer du Cadre noir de Saumur devant le château de Chambord pour fêter ses 500 ans.



Territoire Ouest

## 500 cavaliers pour les 500 ans de Chambord, mettre en lumière la tradition équestre française

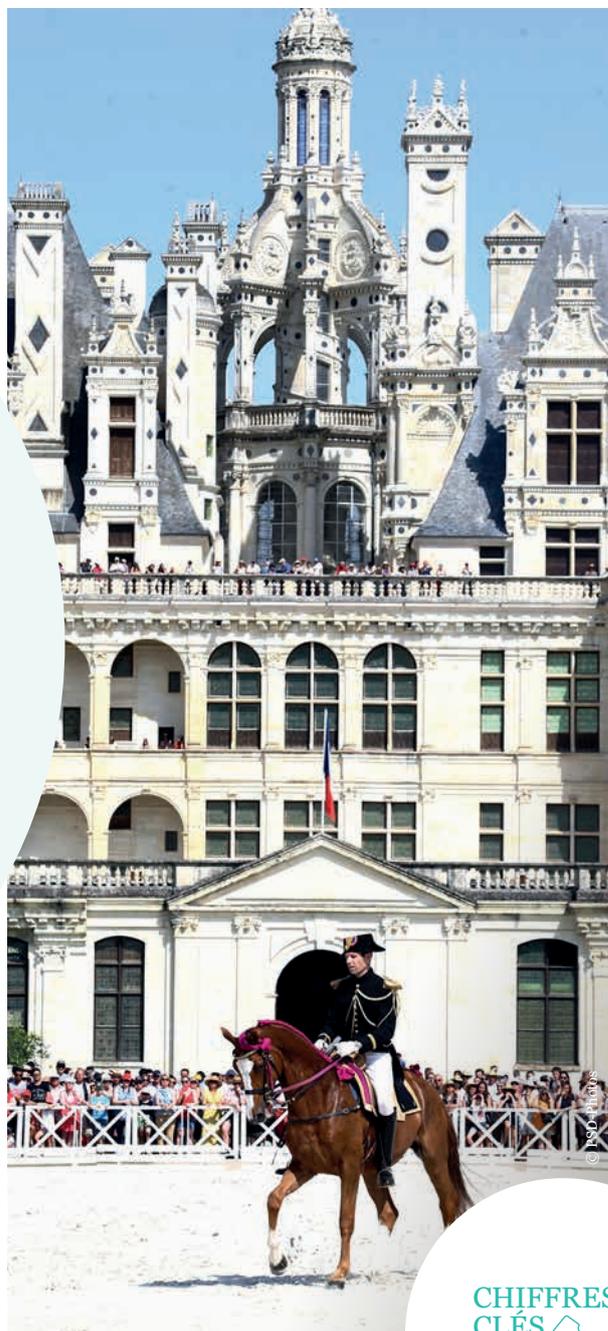
Au confluent de l'histoire et de la célébration de cinq siècles d'art équestre français, la journée du 30 juin 2019, organisée sous l'égide du comité régional d'équitation Centre Val de Loire et du domaine national de Chambord, a réuni plus de 500 cavaliers et meneurs ainsi qu'un public de plus de 25 000 visiteurs. L'IFCE s'est mobilisé afin de participer à cet événement d'envergure et mettre en avant les savoir-faire patrimoniaux du Cadre noir et des Haras nationaux.

### Le Cadre noir, ambassadeur de l'art équestre à Chambord

À l'occasion des moments forts de l'événement, notamment lors du festival des écuyers, le Cadre noir a mis en scène une représentation de monsieur de Saint Vual et offert un second tableau avec deux sauteurs en main, synthèse de l'enseignement des grands maîtres de l'équitation et de la pratique contemporaine des écuyers. Le colonel Patrick Teisserenc a présenté les principes contenus dans le livre « *Le cavalier François* » de Salomon de La Broue à Chambord. La captation vidéo du colloque a été référencée sur le portail documentaire de l'IFCE.

### Les Haras nationaux, des savoir-faire en sellerie expliqués à tous

Une flânerie équestre, à découvrir au fil de circuits piétonniers et cavaliers, jalonnée d'animations autour du cheval, a permis au grand public et aux participants de rencontrer des professionnels de multiples horizons. Des selliers de l'établissement en ont ainsi profité pour présenter leurs savoir-faire d'exception. Selles « à la française », harnachements patrimoniaux et démonstrations furent mis en valeur avec brio tout au long de cette journée dédiée à l'art et au patrimoine équestres. À souligner, la présence d'un attelage à quatre chevaux des Haras nationaux qui incarna, *in situ*, le travail de conservation effectué sur ce type de harnachements.



CHIFFRES  
CLÉS



25 000 visiteurs sur la journée



500 cavaliers et meneurs en costumes



13 km de parcours animés par 14 pôles d'activités équestres



## ASSURER L'EXPERTISE RÉGLEMENTAIRE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE

L'IFCE accompagne au quotidien les acteurs de la filière équine sur un plan national et international en engageant ses moyens au service des projets et des missions qui contribuent à l'évolution de ce secteur d'activité.

### Accompagner les organismes de sélection dans leurs nouvelles missions

La démarche d'agrément en tant qu'organisme de sélection (OS) entreprise par de nombreuses associations de race a marqué un virage clair vers une responsabilisation accrue de ces structures. 41 OS sont à ce jour agréés et quatre associations ont fait le choix de ne pas l'être. Les modalités d'appui de l'IFCE aux politiques de races ont évolué ainsi que le rôle des interlocuteurs privilégiés et des délégués nationaux pour passer d'un suivi réglementaire des races à un accompagnement en tant que partenaire et conseil. Aucun nouvel agrément n'a été délivré en 2019 par le ministère de l'agriculture dans l'attente de la révision des dispositions du Code rural liées aux OS équins afin de les mettre en conformité avec la réglementation européenne.

### Un accompagnement sur les dossiers financiers

L'IFCE poursuit le suivi des comptes des 227 sociétés de courses et apporte son soutien à la Fédération nationale des courses hippiques (FNCH) dans l'expertise sur les projets d'investissement de ces hippodromes. À l'occasion des trois réunions de la commission d'investissement du fonds commun, 51 analyses notamment financières et avis sur les dossiers des demandes des sociétés de province ont été réalisés pour le compte du ministère de l'agriculture. L'établissement assure enfin la gestion des crédits d'encouragement à la filière équine pour le compte du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

### Coopérer dans un objectif de mutualisation et d'efficacité



L'IFCE accompagne les structures collectives en mobilisant ses experts dans les différents domaines parmi ses missions. Il contribue à la formation des techniciens et des experts de la filière sur tous les segments, avec plus de 50 jours d'expertise en réponse à des demandes de la filière.

Les échanges se font sur deux plans :

- ⊙ tant d'un point de vue technologique au travers de la mise en place de web services développés par le SIRE qui permet l'interconnexion des services de gestion des compétitions ou des concours d'élevage : Equid'Excellence pour la SFET, FFECOMPET pour la FFE, SHF concours, mais aussi les services de France galop et du Trot,
- ⊙ que sur le plan humain où les délégués nationaux IFCE en charge des segments courses, sport et loisir, et équipés de travail, ainsi que les interlocuteurs privilégiés des associations, ont participé sur plus de 300 jours aux travaux des associations de races. Le réseau des interlocuteurs privilégiés est présent au plus près des acteurs de la filière pour apporter expertise et conseils en s'appuyant sur les services compétents de l'établissement. Quatre agents IFCE sont en prestation de service à temps complet auprès des sociétés mères SHF et SFET pour assurer des missions techniques comme la gestion des concours d'élevage ou des actions de formations.



4,43 M€ d'encouragements versés aux acteurs

- ⊙ 500 k€ destinés à financer la recherche et l'innovation
- ⊙ 1,570 M€ et 960 k€ respectivement à la SHF et la SFET pour l'organisation de leurs circuits de valorisation des jeunes équidés
- ⊙ 1,4 M€ sur les appels à projets nationaux (promotion des produits agricoles, formation et information des acteurs)



## Équi-ressources : le service emploi-formation référent de la filière

Équi-ressources, issu d'un partenariat réussi entre l'IFCE, la région Normandie, le Pôle emploi, Hippolia et le Conseil des chevaux de Normandie poursuit sa croissance : 3 522 offres d'emploi et 382 offres de stage ont été traitées en 2019 et plus de 1 884 personnes ont été renseignées sur les métiers et les formations dans la filière. Équi-ressources s'est également positionné sur le volet orientation et attractivité des métiers grâce à la publication d'un nouveau cahier spécial métiers & formations, à la mise en œuvre de journées découverte des courses sur l'hippodrome de Mauquenchy et d'Argentan et le très bel accueil de la première édition de son village formations et métiers au salon du cheval de Paris (plus de 620 personnes renseignées). Le service confirme également le succès de ses job dating avec deux nouvelles éditions au jumping de Bordeaux et au salon Equitalyon. Enfin, avec son observatoire des métiers, équi-ressources a apporté un nouvel éclairage sur la dynamique emploi et formation Pays de la Loire, le métier de sellier-harnacheur, actualisé le décompte des emplois dans la filière équine et publié des données sur les diplômés et les emplois salariés dans l'outil Stats & cartes du site internet de l'IFCE.

## La filière cheval française à l'international

Trois axes majeurs sont gérés sur le plan international : la veille réglementaire, l'animation des réseaux et l'appui aux démarches des acteurs de la filière. Afin de suivre les importantes évolutions de la réglementation européenne impactant la filière équine, l'IFCE assure une mission de veille réglementaire et cherche à apporter un éclairage sur les tendances lourdes comme le bien-être animal, la PAC 2020 ou les évolutions sociétales. À ce titre, un travail conjoint entre l'INRA (devenu INRAE au 1er janvier 2020) et l'IFCE a permis de mettre en avant les « atouts verts du cheval ». Ce dossier a été présenté à l'European horse network (EHN) qui l'a inscrit comme un axe fort européen dans les prochaines discussions PAC.



L'IFCE participe aux travaux de différents réseaux internationaux : l'EHN, de la World breeding federation of sport horses (WBFSH), de l'European association for animal production (EAAP), et anime le World horses identification and registration data exchange committee (WHIRDEC). En 2019, le site IFCE de Saumur a accueilli l'assemblée générale de la WBFSH et réuni plus de 120 acteurs de l'élevage de chevaux de sport venant de toute la planète. Cette assemblée générale a permis aux participants d'initier un travail sur une indexation internationale des chevaux de sport tout en profitant d'évènements tels que les musicales du Cadre noir et le Mondial du Lion, au Lion d'Angers.

Sur le volet sanitaire, une collaboration étroite est entretenue avec les services de la Direction générale de l'alimentation (DGAL) afin de fluidifier les échanges d'animaux et de semence via les certificats export. Ce travail a notamment permis d'intensifier le flux des chevaux de trait vers le Japon en particulier et d'accompagner ce nouveau marché rémunérateur pour ce segment fragile.

Enfin, l'IFCE a poursuivi ses actions de formation sur la Corée en accueillant et coordonnant la présence de deux cadres de la Korean racing authority sur l'année 2019 et quatre groupes d'étudiants coréens au Haras national du Pin, renforçant ainsi les liens avec ce pays et les relations commerciales.

La France, pays invité d'honneur à Aix-la-Chapelle



Dans le cadre du CHIO d'Aix-la-Chapelle, la France était la nation invitée d'honneur. Le ministère des sports, porteur initial du projet a délégué à l'IFCE la mission d'assurer la coordination et l'animation de la présence française à Aachen.

L'IFCE a donc assuré le lien entre les acteurs socioprofessionnels, les services de l'État et l'organisateur de l'événement. La réussite de cette opération tient à la fois de la richesse du patrimoine cheval en France depuis un élevage de qualité sur les différents segments (sport, courses, travail, loisir), jusqu'à la diversité des utilisations des équidés et l'excellence française (équitation de tradition française, performances sur les circuits sportifs internationaux, qualité reconnue des produits). La participation collective à Aix-la-Chapelle a fédéré les différents acteurs.



Territoire Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA)

## Diffuser de l'information et apporter une expertise au plus près des acteurs de la filière



© C. Brisset / IFCE

Le réseau REFERENCE effectue un suivi de structures de la filière équine afin d'élaborer des références techniques et économiques, sources de conseil et prospective. En AuRA, ce réseau mobilise des chargés de mission de Chambre d'agriculture, du Conseil du cheval et de l'IFCE qui échangent et collaborent aisément.

C'est ainsi qu'un nouveau format de temps forts a été testé en 2019 : trois journées de conseil et d'échange ont été organisées de manière délocalisée sur le territoire, au sein de structures suivies par le réseau. Ces journées visaient l'amélioration de la compétitivité des centres équestres via une meilleure appréhension des attentes sociétales et des projets d'études et dispositifs d'aide, tout en ayant une réflexion structurée et concrète (témoignage de la structure d'accueil) sur les coûts de production.

Les retours positifs des 42 participants (34 structures) engagent la reconduction de l'action dans des départements et structures différentes en 2020.

Territoire Nord-Ouest

## Formation de vétérinaires à la mise en place de semences congelées françaises au Japon

En 2016, face à une demande croissante des éleveurs japonais et compte tenu de la qualité de la génétique équine française, les autorités sanitaires françaises et japonaises ont entamé conjointement un travail de négociation relatif aux exigences sanitaires à respecter pour l'exportation de semences équines de France vers le Japon.

L'implication des différents services de l'IFCE dans ce travail préalable a permis la mise en évidence d'une part d'un besoin de génétique équine de qualité et d'autre part d'une éventuelle nécessité d'accompagner cet accès à la génétique.

En janvier 2018, date d'entrée en vigueur du certificat sanitaire, la société KAITO CO. LTD, mandatée par l'Association équine du Japon après un appel d'offres, s'est alors rapprochée des étalonniers français afin d'importer la génétique sport haut de gamme recherchée. À son initiative et dans un but d'optimiser leurs fertilités, elle a sollicité l'équipe d'experts de la jumenterie du Haras national du Pin. Le but était de mettre en œuvre une formation dont l'objectif était de permettre aux vétérinaires praticiens d'acquérir les techniques nécessaires à la mise en place de semences d'équidés : la spécificité du suivi gynécologique afin de cibler le moment le plus propice à l'insémination, mais également de disposer des connaissances de base pour diagnostiquer et traiter l'infertilité de la jument.

Ainsi, pendant l'hiver 2019, l'IFCE a mis ses compétences d'institut technique de formation aux métiers de l'élevage et de la reproduction au service de l'Association équine du Japon à l'université d'Obihiro sur l'île d'Hokkaido.



© A. Bassaler

> Préparation du matériel d'insémination artificielle au laboratoire.

# SÉCURISER LA TRAÇABILITÉ SANITAIRE ET ZOOTECHNIQUE DES ÉQUIDÉS

Afin d'assurer la sécurité sanitaire au sein de la filière, l'IFCE enregistre les équidés, les détenteurs et les propriétaires présents sur le territoire au sein du Système d'information relatif aux équidés (SIRE), et mène des actions de sensibilisation et de contrôle sur le terrain.

## SIRE - Un service public à l'ère du numérique

### La dématérialisation au service de l'utilisateur



> Démonstration de l'utilisation de l'application mobile @SIRE pour l'identification d'un poulain, lors de la visite d'Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.

Le travail sur les outils du SIRE tant pour l'interne que pour l'externe se poursuit. En 2020, l'effort sera porté sur la refonte des outils métiers destinés aux étalonniers afin de s'adapter à la fois aux besoins de ceux-ci, aux évolutions réglementaires et aux innovations technologiques. L'objectif est de proposer de nouveaux outils pour la saison de monte 2021.

Les applications en ligne dématérialisées continuent de convaincre les utilisateurs, toujours plus actifs sur internet. Les taux de satisfaction sur ces démarches internet sont très satisfaisants. En 2020, les démarches de gestion des cartes de saillies sont désormais complètement dématérialisées y compris pour les chevaux de traits et ânes (comme c'était le cas pour les étalons de sang depuis 2014). D'autres démarches SIRE pourraient suivre le même schéma dans les années à venir.

L'application mobile @SIRE dédiée aux identificateurs (vétérinaires et agents IFCE) a réalisé une belle entrée en matière tant sur le plan technique que sur les retours des utilisateurs qui lui attribuent une note de 7/10. Celle-ci permet la saisie du signalement, de la puce, ou l'enregistrement de l'exclusion à la consommation pour les vétérinaires, puis une transmission directe des informations au SIRE. Ce premier pas dans la mobilité a créé un nouveau challenge technique pour les équipes de l'IFCE mais les résultats encouragent à continuer la dynamique d'amélioration et le travail sur de nouveaux prototypes innovants en matière d'identification.

En 2020, le SIRE mettra à disposition des OS un outil de gestion des inscriptions aux programmes d'élevage.

### Une nécessaire sécurisation de la base de données



Suite à la demande du comité SIRE, un travail important a été engagé afin de nettoyer la base de données tant sur le volet des personnes que des équidés enregistrés. Différentes actions ont été mises en place et seront poursuivies dans les années à venir tant sur le plan technique que dans les procédures afin de limiter les doublons et améliorer l'exhaustivité.

Une évolution technologique majeure a été nécessaire pour la poursuite du bon fonctionnement de la base SIRE 2 toujours en activité. Une montée en version urgente a mobilisé une bonne partie de l'année 2019 les équipes techniques et les services du SIRE afin de garantir son bon fonctionnement et poursuivre sereinement les activités de la base, sans interruption de service pour l'utilisateur.

Côté réglementaire, l'harmonisation des règles de diffusion, de transmission et de traitement des données de la base en lien avec le règlement général sur la protection des données sera effective prochainement et sera accompagnée d'une nouvelle charte d'utilisation des données SIRE.



Se préparer à l'évolution de la réglementation européenne



Le règlement de l'Union européenne relatif aux maladies animales transmissibles, dit « santé animale », entrera en application au 21 avril 2021. Certains textes européens d'application qui précisent le règlement sont adoptés ou en cours de finalisation.

L'impact est majeur sur les règles d'identification et de mouvement des équidés, notamment sur deux aspects :

- ⊙ l'obligation d'enregistrement en base centrale du lieu de résidence « habituel » de l'équidé ; le suivi des mouvements avec des conditions spécifiques pour certains équidés à haut statut sanitaire,
- ⊙ des potentielles modifications des règles d'identification : signalement, modèle de document d'identification et règles d'exclusion bouchère.

L'IFCE continue de suivre avec le ministère de l'agriculture les négociations en cours, et travaillera en collaboration avec la filière, et en lien avec les instances européennes sur les modalités de mise en œuvre de cette nouvelle réglementation européenne en France.



8 222  
k€

de chiffre d'affaires

3 797 331

équidés enregistrés dans la base dont 92 147 créés en 2019

1 485 770

personnes dont 54 819 créés en 2019

867 782

opérations administratives réalisées dont :

- ⊙ 81 367 changements de propriétaire
- ⊙ 59 991 documents d'identification édités (41 218 avec origine et 18 773 Origine non constatée (ONC))
- ⊙ 9 696 déclarations de lieux de détention

124 270

appels téléphoniques et 117 041 mails traités

305 124

comptes Internet en 2019, avec 25 826 comptes ouverts sur l'année



Des taux de démarches en ligne en progression :

- ⊙ 76 % des demandes de cartes de saillie chevaux de sang, 44 % traits/ânes
- ⊙ 100 % des déclarations de saillie chevaux de sang, 50 % traits/ânes
- ⊙ 66 % des déclarations de naissance chevaux de sang, 48 % traits/ânes
- ⊙ 51 % des déclarations de détenteur
- ⊙ 18 % des changements de propriétaire

55

racés gérées, 5 racés étrangères sous convention et 13 avec accord

92 %

de taux de satisfaction global cumulé des utilisateurs de SIRE

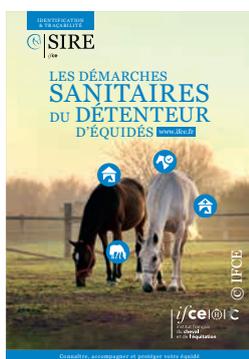
## Contrôle sanitaire & identification des équidés, deux missions complémentaires au service de la traçabilité

### L'identification de terrain, la qualité au service de la traçabilité

Dans le cadre du contrat d'objectif et de performance de l'établissement, les identificateurs IFCE réalisent les actes de terrain en complémentarité de la profession vétérinaire et contribuent au maintien de la qualité et de l'expertise en lien fort avec le SIRE. Ils apportent notamment leur appui dans le traitement des dossiers complexes, dans le développement de l'application mobile @SIRE dédiée à l'identification de terrain et participent aux changements de procédures imposés par les évolutions réglementaires.

### Le contrôle sanitaire : fiabiliser et renforcer la traçabilité

Les contrôles réalisés par les agents de l'IFCE ont pour objectif de renforcer la fiabilité de la traçabilité sanitaire des équidés en accompagnant les détenteurs dans la réalisation de leurs démarches puis en sanctionnant les acteurs négligents ou fraudeurs.



La qualité des suites des contrôles IFCE assure un taux de remise en conformité important, en particulier pour la déclaration du lieu de détention, socle du dispositif de sécurité sanitaire en cas de crise. Cette mission est pilotée en concertation avec la DGAL et la filière. La mise en œuvre d'un plan de contrôle réfléchi et structuré se caractérise par la définition de cibles prioritaires et d'objectifs adaptés aux caractéristiques des territoires.

### Une mission reconnue par la filière

- ⊙ Une collaboration saluée et appréciée dans la gestion des crises sanitaires et d'atteintes à la protection animale, notamment pour la gestion des foyers d'anémie infectieuse équine, ou lors d'opérations d'ampleur de saisie d'équidés.
- ⊙ Une coopération active et efficace entre l'IFCE et les Directions départementales de la protection des populations (DDPP).
- ⊙ La qualité pédagogique et la spécialisation des contrôleurs IFCE reconnues unanimement par les acteurs de la filière.

### Perspectives 2020

La mise en place d'amendes forfaitaires se précise et permettra d'augmenter l'efficacité des contrôles. Sera également à l'étude en 2020 avec la DGAL, la possibilité d'étendre le périmètre d'actions des contrôleurs de l'IFCE :

- ⊙ aux manquements liés à la tenue des registres d'élevage et de transport,

- ⊙ à la contribution au contrôle des centres de reproduction,
- ⊙ aux mesures de police administrative en plus des pouvoirs de police judiciaires existants.



CHIFFRES  
CLÉS  
20  
19

#### IDENTIFICATION

47

agents IFCE habilités à l'identification en 2019 pour près de 30 000 actes

31%

des identifications de poulains avec origines

35%

de ces signalements réalisés via @SIRE

#### CONTRÔLE

63

agents contrôleurs assermentés

5 000

détenteurs contrôlés pour 50 000 équidés (+18% vs 2018)

40%

des contrôles nécessitent une remise en conformité

1 000

équidés contrôlés en absence totale d'identification

64%

des lieux contrôlés = détenteurs non déclarés

9

nouveaux agents en 2019 = une meilleure couverture territoriale grâce au recrutement et à la formation



Territoire Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA)

## Gestion d'une crise sanitaire en territoire

En octobre 2019, une enquête épidémiologique réalisée en Dordogne a révélé qu'un équidé présent en Haute-Savoie était contaminé par le virus de l'anémie infectieuse équine (AIE). La structure détentricrice de l'équidé a été placée sous arrêté préfectoral portant déclaration d'infection (APDI).

La gestion de crise a reposé sur une collaboration entre la DDPP, maître d'œuvre, l'interprofession vétérinaire, la Direction départementale des territoires (DDT) et l'IFCE, en charge du recensement des équidés présents sur la zone de surveillance.

16 jours d'enquête terrain et quatre jours de travail administratif ont permis de répertorier 147 équidés placés sous la surveillance de 12 détenteurs dans la zone de restriction des 500 mètres et 346 équidés placés sous la surveillance de 36 détenteurs dans la zone de surveillance de trois kilomètres autour de la structure placée sous APDI.

Les premiers tests de dépistage de l'AIE effectué sur les équidés répertoriés ont été négatifs. Deux autres vagues de tests seront réalisées et les mouvements d'équidés interdits jusqu'à la levée de l'arrêté afin d'éviter la propagation du virus.



> Prise de sang.



© Shutterstock

# CONTRIBUER AUX POLITIQUES DE SOUTIEN DES SPORTS ÉQUESTRES

## Accompagner la mise en œuvre du projet de performance de la FFE

### Points forts 2019

- ⊙ Accueil des pôles France FFE seniors et jeunes de CCE : mise à disposition d'installations sans équivalent en France.
- ⊙ Accueil du pôle France FFE de voltige : achat d'un cheval (Estado\*IFCE pour 30 000 €) pour remonter Lambert Leclezio, champion du monde en titre. Quatre voire cinq chevaux entretenus à l'année, une soigneuse mise à disposition, la participation aux présentations publiques du Cadre noir pour la mise en situation des sportifs et l'utilisation des infrastructures nécessaires dont le centre médico-sportif.
- ⊙ Centre d'expertise de para-dressage : deux cavalières fléchées par la FFE :
  - Céline Gerny, qui a deux juments à sa disposition, mais dont la saison 2019 a été écourtée en raison de sa maternité. Céline sera à disposition de l'IFCE par l'éducation nationale en janvier 2020.
  - Chiara Zenati s'entraîne à Saumur depuis septembre et a intégré dès sa première compétition en novembre le Groupe 1 de la FFE, grâce à la mise à disposition de Swing Royal\*IFCE.
  - Ces deux cavalières sont entraînées par des écuyers du Cadre noir qui préparent également les chevaux. Elles bénéficient des compétences organisées à Saumur en matière d'accompagnement de la performance, de préparation physique et de suivi médical.
- ⊙ Reconstitution de l'accueil d'une pépinière d'entreprise au bénéfice d'Alexis Goury, sportif de haut niveau dans le cadre du projet fédéral «Ambition 2024». Alexis Goury a été cette année sélectionné pour les championnats d'Europe senior de concours complet.
- ⊙ Organisation du Grand national de Saumur en juin à la demande de l'entraîneur national, et appui sur les organisations des Grands nationaux de Pompadour, du Lion d'Angers et du Haras national du Pin.
- ⊙ L'écuyer du Cadre noir Thibaut Vallette faisait cette année encore partie de l'équipe de France de concours complet, cinquième aux championnats d'Europe ; il terminait à la quatrième place en individuel.
- ⊙ En attelage, Raphaël Berrard, enseignant IFCE, a participé à son premier championnat du monde d'attelage en paire avec des chevaux de formation. Fabrice Martin, aux guides de Lanzaro\*IFCE, pour leur première sortie en CAI 4\* à Pau, remporte l'épreuve par équipe et monte sur la deuxième marche du podium en individuel. L'encadrement par l'écuyer du Cadre noir Sébastien Goyheneix pour l'entraînement au dressage et son rôle de groom auprès de Raphaël Berrard démontre l'importance de la transversalité.

- ⊙ En saut d'obstacles, l'apport de l'ancien sélectionneur de l'équipe de France, Jean-Maurice Bonneau, contribue à la montée en compétences des écuyers et des enseignants IFCE.
- ⊙ Le capitaine Guillaume Lundy poursuit sa progression en dressage avec Tempo\*IFCE et intègre le groupe 2 de la FFE. L'écurie « Le Cadre noir de Saumur-Antarès » qu'il formait avec le Colonel Patrick Teisserenc termine cinquième du circuit Grand national FFE.



L'IFCE collabore depuis plusieurs années avec la FFE pour l'accompagnement de sportifs à haut potentiel dans la discipline du para-dressage. C'est ainsi notamment que José Letartre a participé aux Jeux paralympiques de Rio en 2016 et aux Jeux équestres mondiaux de Tryon en 2018. Il montait le cheval Swing Royal\*IFCE et était entraîné par moi-même. En 2019, ce sont les cavalières Céline Gerny, entraînée par Nadège Bourdon, et Chiara Zenati, entraînée par moi-même, qui ont été accueillies sur le site de Saumur afin de préparer les Jeux paralympiques de Paris 2024. Nadège et moi avons l'opportunité, au sein de l'IFCE, d'être soutenus dans nos actions d'entraîneur par une équipe de professionnels très compétents dans le domaine de la préparation physique et mentale qui suivent de très près l'évolution de ces cavalières. La qualité de nos chevaux, ainsi que tous les soins qui leur sont apportés quotidiennement par leurs soigneurs et nos vétérinaires, contribuent pleinement à la réussite de ces projets sportifs. Enfin, la qualité de nos structures d'entraînement nous permet d'accueillir un public de sportifs handicapés en toute sécurité.

L'IFCE apporte toujours son soutien au pentathlon moderne en accueillant les athlètes de l'équipe de France pour l'entraînement à l'épreuve d'équitation avec des installations, un entraîneur dédié et des chevaux de bon niveau. Parmi les résultats notables, Valentin Bélaud, qui bénéficie de ce soutien, a obtenu un deuxième titre de Champion du monde en 2019.

### Perspectives 2020

Pour 2020, l'objectif est de rester à la disposition des équipes de France pour les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo, et de continuer à œuvrer au quotidien pour le bien-être et la performance des sportifs chevaux et cavaliers, des entraîneurs et des staffs fédéraux.

Au-delà de ce soutien, le renouvellement du label Grand INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance) pour l'établissement est un objectif important et un engagement renouvelé pour le sport et ses exigences en évolution permanente.



### Poursuite de la montée en compétence des acteurs vers le plus haut niveau

#### Participer aux formations dans le domaine de la compétition

La continuation du travail conjoint mené sur l'ingénierie va permettre en 2020, comme en 2019, la mise en œuvre de cursus adaptés aux besoins des entraîneurs et sportifs de haut niveau (suite à la rénovation du diplôme d'État supérieur jeunesse éducation populaire et sport - DESJEPS). La participation et interventions de cadres de Saumur aux séminaires des entraîneurs fédéraux ont favorisé les échanges de bonnes pratiques.

#### Participer au développement des compétences des acteurs de l'équitation

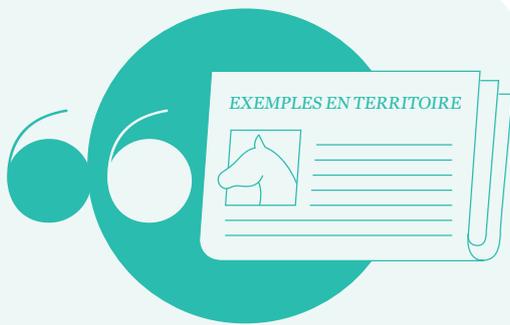
Dans le domaine de l'emploi et la formation, la mise en place effective du conseil de l'emploi et de la formation ouvert à un très grand nombre d'acteurs de la filière a permis, lors de sa première réunion, l'expression d'avis et de besoins partagés. En particulier une étude de Céline Vial sur l'expression des besoins de la clientèle des centres équestres a mis en évidence la distance qui peut parfois exister en comparaison entre ceux perçus par les professionnels de la filière et les éventuels pratiquants. L'offre de formation à destination des acteurs de la formation professionnelle (Saumur, le pin, Uzès, Rosières et en région) doit permettre de répondre aux enjeux de la rénovation du diplôme d'État –BPJEPS et DEJEPS.

#### Contribuer à définir et à diffuser des outils et savoirs au service du développement

Les enseignants participent aux projets de recherche avec la prise de mesure effectuées sur leurs chevaux à l'IFCE. Ces travaux réguliers permettent, par exemple, une expertise technique sur l'amélioration du projet Mazarin, piloté par le plateau technique de Saumur. Celui-ci permet de déceler les variations d'équilibre du cavalier tout au long d'un parcours pour mieux comprendre et améliorer son fonctionnement. Dans le domaine de la diffusion, le partenariat avec la FFE s'est concrétisé par une webconférence mensuelle assurée ou coordonnée par la FFE et portant sur les pratiques équestres, la médiation équine ou encore le bien-être en centre équestre. Par ailleurs, l'IFCE contribue à la rédaction de la nouvelle édition des guides fédéraux des galops 5 à 9. La troisième édition de l'équi-meeting médiation se tiendra en septembre 2020 à Pompadour sur les thèmes « Activités équestres et différences, difficultés sociales et violences ».

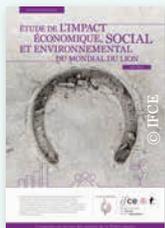


› L'équipe de France de CCE réunie au Pôle France de Saumur pour la journée presse des préparatifs des Jeux olympiques de Tokyo.



Territoire Ouest

## Présentation de l'étude d'impact économique, social et environnemental du Mondial du Lion et ses suites



Comme tout événement sportif, l'organisation d'une manifestation équestre génère des impacts pour le territoire qui l'accueille. La direction territoriale ouest de l'IFCE a mené l'analyse des retombées à court terme du Mondial du Lion sur les plans économique, social et environnemental.

Le Mondial du Lion, championnat du monde de concours complet des jeunes chevaux, a été reconduit en 2019 pour sa 34<sup>e</sup> édition sur le parc départemental de l'Isle Briand au Lion d'Angers. Il a rassemblé du 17 au 20 octobre plus de 100 couples cavalier-cheval, près de 40 000 visiteurs, 300 bénévoles et une centaine d'exposants et restaurateurs.

Fort des résultats de cette étude, le Mondial du Lion s'inscrit comme événement précurseur en matière d'éco-responsabilité dans le sport équestre : le 19 novembre 2019, il était le premier événement équestre à entrer dans le réseau des signataires de la charte des 15 engagements éco-responsables portée par la mission Sports et Développement durable du ministère des sports. La réalisation de cette étude contribue plus généralement à améliorer la connaissance sur l'impact des manifestations sportives équestres. Les résultats ont été présentés aux dirigeants de la FFE et aux présidents des CRE réunis à l'occasion du Mondial du Lion 2019 au Lion d'Angers.



1€ injecté dans la manifestation par l'organisation crée 2,50€ de valeur ajoutée pour le territoire

Territoire Nouvelle-Aquitaine

## Le Haras national de Pompadour : site emblématique pour la discipline du concours complet en France

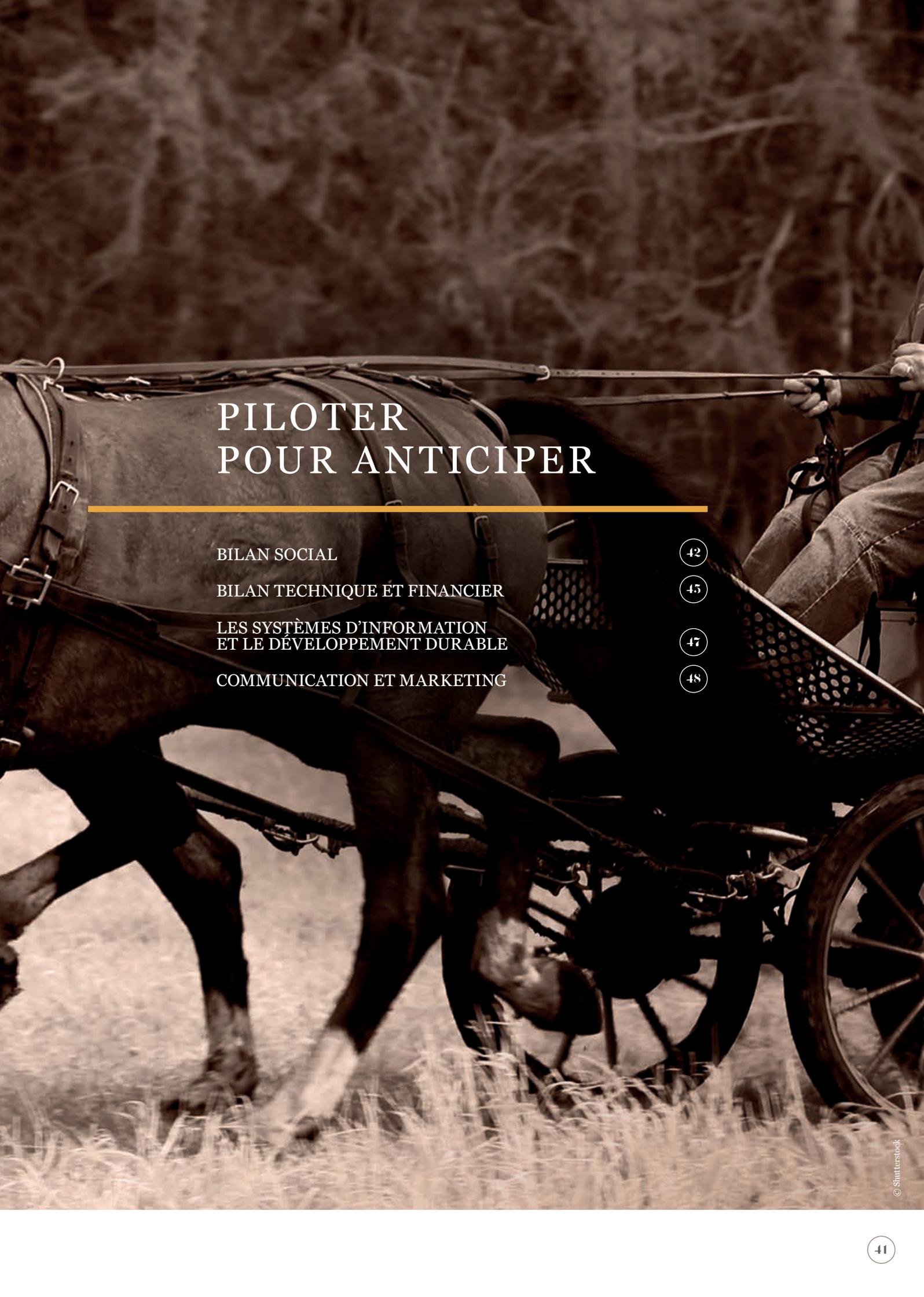


En 2019, le Haras national de Pompadour a reçu pas moins de neuf concours complets et 1 850 compétiteurs.

D'abord, les meilleurs espoirs de la discipline avec une étape de la Tournée des As poneys qui a vu courir 350 couples. Les meilleurs cavaliers français leur ont succédé lors de l'étape du Grand national de la FFE, support du Master pro. Enfin, la 26<sup>e</sup> édition de la Grande semaine de Pompadour, point d'orgue des actions de soutien à la filière : la SHF et l'Association nationale de l'Anglo-Arabe savent qu'ils peuvent s'appuyer sur l'IFCE pour épauler l'organisation de ce rassemblement de près de 500 chevaux.

Une future structure devra reprendre les rênes de ce site, valoriser et développer ses nombreux atouts pour continuer d'évoluer comme une référence en France pour la discipline du concours complet. Un bel exemple, le Haras national de Pompadour a été labellisé « Terre de Jeux » et pourrait accueillir une délégation olympique internationale à l'occasion des Jeux olympiques (JO) de Paris en 2024 !





# PILOTER POUR ANTICIPER

---

BILAN SOCIAL

42

BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER

45

LES SYSTÈMES D'INFORMATION  
ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

47

COMMUNICATION ET MARKETING

48

# EXTRAIT DU BILAN SOCIAL

## Contexte 2019

Le renforcement de l'accompagnement des agents a véritablement marqué 2019, avec la publication des textes réglementaires relatifs à la restructuration du secteur public, et la mise en œuvre qui en a découlé des divers dispositifs prévus par le PAP (plan d'accompagnement personnalisé), le volet social du COP 2018-2022 de l'IFCE.

Un important travail a été accompli par les équipes de la DRH en matière :

- ⊙ de visite de sites pour présenter le PAP et proposer à ceux qui le désiraient une aide individualisée à la réorientation professionnelle interne ou externe,
- ⊙ d'adaptation du plan de formation et des textes réglementaires à la situation spécifique de l'IFCE, notamment pour les activités et métiers ne relevant plus des missions prévues par le COP actuel.

## Effectifs et masse salariale

Les efforts de réduction des effectifs se poursuivent puisqu'ils sont passés de 705 à 668 équivalents temps plein (ETP), soit une nouvelle baisse de 5 %. Outre le paiement des salaires, la masse salariale a permis de financer les mesures indemnitaires décidées par l'État et d'assurer le paiement des premières dépenses du PAP. Avec un montant initialement évalué à 44,1 M€ (en réduction de 1,6 M€ par rapport à 2018), l'exécution budgétaire 2019 de l'enveloppe est finalement de 42,3 M€. Cette somme intègre les rémunérations brutes du personnel portées au chapitre comptable 641, ainsi que les charges, les prestations sociales, les mesures indemnitaires d'accompagnement à la mobilité professionnelles et la fiscalité.



# ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS

## La restructuration



Dans le cadre de son COP en cours, l'IFCE a engagé une démarche de restructuration de grande ampleur en trois volets :

- ⊙ recentrage de son activité sur des missions prioritaires,
- ⊙ réduction du nombre de ses implantations géographiques,
- ⊙ schéma d'emploi conduisant à une réduction annuelle de 36 ETP entre 2018 et 2022.

Comme en 2018, des opérations de relocalisation d'agents ont eu lieu à l'occasion de la fermeture du Haras national de Saintes, début janvier, avec affectation des agents au lycée agricole de Saintonge.

La décision a aussi été prise de regrouper certaines fonctions auprès de la direction générale à Saumur : la direction de la communication et du marketing, la direction de l'appui à la filière équine, le directeur du pôle « pilotage », et le poste de secrétaire général.

Enfin, et suite à un intense travail préparatoire avec le MAA, deux arrêtés permettant l'application à l'IFCE des décrets du 26 février 2019 relatifs aux opérations de restructuration ont été publiés fin novembre au journal officiel.

Ces textes permettent au directeur général de valider des opérations de restructuration nécessaires, après consultation du comité technique central, sur la base de la classification des métiers COP ou hors COP, ou sur un critère géographique de fermeture de sites. Trois consultations du CTC ont été organisées, concernant neuf opérations de restructuration et dix agents.

## Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP)

L'évolution des textes réglementaires (décret du 26 février 2019 précité et arrêté du 19 novembre 2019 fixant les conditions d'application à l'IFCE) a permis :

- ⦿ le bénéfice de l'indemnité de départ volontaire possible jusqu'à deux ans de l'ouverture des droits à la retraite au lieu de cinq auparavant,
- ⦿ de porter la prime de restructuration de service de 15 000 € à 30 000 € brut maximum (selon la situation),
- ⦿ la prise en charge sans dégressivité du différentiel indemnitaire pendant six ans au lieu de trois ans.

Par ailleurs, le MAA a autorisé l'IFCE à verser des aides financières aux collectivités territoriales pour favoriser les détachements, en leur sein, des agents affectés sur des missions hors COP : un agent vient d'en bénéficier.

L'IFCE a également sollicité le bénéfice du fonds d'accompagnement interministériel des ressources humaines (FAIRH) pour l'aider à financer les lourdes dépenses engagées pour la restructuration et a reçu une réponse positive avec une aide de 338 607 € pour 2019 et de 647 487 € pour 2020.

La cellule accompagnement de la DRH s'est rendue sur différents sites pour aider à la mise en place du parcours professionnel des agents :

- ⦿ Haras national du Pin à deux reprises : 30 agents rencontrés,
- ⦿ Haras national de Saint Lô : 9 entretiens réalisés,
- ⦿ Haras national d'Uzès : 14 entretiens réalisés.

Ce sont plus de 80 agents dont le plan d'action est suivi par la DRH.

L'IFCE offre enfin aux agents le souhaitant un accompagnement approfondi avec le prestataire SODIE-SEMAPHORES. En 2019, cinq agents ont bénéficié de cette aide et ont pu mener leur projet à terme. Cet accompagnement personnalisé couvre une gamme large de services pouvant s'étendre à la famille : aide à la recherche d'emploi pour le conjoint, recherche de logement, d'école...



## Formation professionnelle continue

En 2019, l'effort de formation est proche de 2018 à 1,5 million d'euros. Les nouveaux contrôleurs ont bénéficié d'une formation initiale répartie sur trois sessions. Plusieurs formations longues ont été accordées, dont une dizaine de bilans de compétences.

Le plan de formation 2020 inaugure la mise en place de parcours professionnels renforcés pour les contrôleurs et identificateurs, ainsi que pour les agents de prévention. Le recueil des formations 2020 est couplé aux entretiens d'évaluation. Le planning des formations s'étalera ainsi de mai 2020 à avril 2021.



mobilités externes dont 6 mobilités en collectivités locales, contre 17 en 2018



Indemnités de départ volontaire (IDV) pour un montant de 227 235 € brut, contre 6 en 2018



Prime de restructuration de service (PRS) pour un montant de 15 000 € brut, contre 7 en 2018



Primes d'accompagnement de la réorganisation régionale de l'État (PARRE) pour 40 100 € brut contre 1 en 2018 pour 9 000 € brut



Indemnités forfaitaires pour changement de résidence (IFCR) pour un montant de 13 845,87 € net contre 3 en 2018



Indemnité temporaire de mobilité (ITM) pour un montant de 10 000 € brut

## LA PRÉVENTION, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

### L'action du service de santé au travail

En 2019, le service de santé a poursuivi son activité de suivi médical sur les sites de Saumur, du Haras national du Pin, du Haras national de Pompadour et du site de La Roche-sur-Yon, avec des visites « à la demande des agents » qui ont doublé.

Ce travail se fait toujours en partenariat avec le réseau des assistantes sociales, la psychologue du travail et les deux chargés de mission pour la prévention du risque alcool.

Une réorganisation est intervenue le 1<sup>er</sup> mai 2019, avec une permanence sociale hebdomadaire centralisée active pour tous les agents de l'IFCE, quel que soit leur site de rattachement. Bien que le nombre de contacts soit en augmentation, le coût global de la prestation des assistantes sociales a fortement diminué : 40 235 €, comparé au coût 2018 de 65 170 €.

Pour 2020, il est prévu de renforcer le travail transversal avec les autres acteurs de la santé au travail et d'améliorer la « connaissance terrain ».



### La prévention des risques professionnels et la sécurité au travail

Les principaux objectifs de 2019 étaient de renforcer le réseau des assistants de prévention (AP) et d'accompagner leur montée en compétences. Les fiches métiers et compétences ont ainsi été revues et un parcours de formation sur trois ans a été intégré au catalogue de formations 2020.

Un séminaire national a été organisé à Pompadour, pour lequel le taux de participation et les retours exprimés sont très positifs. Ce séminaire a permis de préciser le cadre de la mission des AP et de diffuser des bonnes pratiques et des modèles de documents. La rubrique intranet « Prévention et sécurité au travail » a été entièrement mise à jour et constitue une source d'informations et d'outils.

Le recrutement d'un ingénieur de prévention pour les délégations Nord-Ouest et Ouest vient d'être finalisé, qui sera complété par une prestation pour Saumur, afin d'accompagner les deux assistants de prévention du site dans leur montée en compétences. Quelques éléments notaires :

- ⊙ Vêtements de travail : pour la troisième année consécutive, la dotation a été revalorisée, passant de 165 € en 2018 à 170 € en 2019, avec de nouveaux articles. Une nouvelle organisation a été mise en place avec les fournisseurs : livraisons directes sur les sites en colisages individuels. Elle a donné satisfaction et sera reconduite en 2020.
- ⊙ Accidents de travail et de service : le nombre total d'accidents est en légère diminution : 55 contre 59 en 2018. Parmi eux, on recense 29 accidents avec arrêt, comme en 2018. Le taux de fréquence est constant, alors que le taux de gravité diminue, en lien avec la baisse du nombre de jours d'arrêt par rapport à 2018 (1 014 jours en 2019 contre 1 182 en 2018).
- ⊙ Évaluation des risques professionnels : elle a été mise à jour pour les DT Est, Auvergne-Rhône-Alpes et Arc méditerranéen. Sont en cours :
  - la mise à jour de l'évaluation des risques du plateau technique de Chamberet,
  - la mise à jour de l'évaluation des risques du métier de contrôleur et du métier d'identificateur.
- ⊙ Formations de sécurité : elles ont principalement porté sur la conduite en sécurité, les sauveteurs secouristes du travail, le permis tronçonneuse, l'habilitation électrique et les équipiers de première intervention. Ces formations représentent un montant total de 29 286 € en 2019, en baisse par rapport à 2018 du fait de la périodicité de recyclage de certaines formations.

## LES DÉPENSES

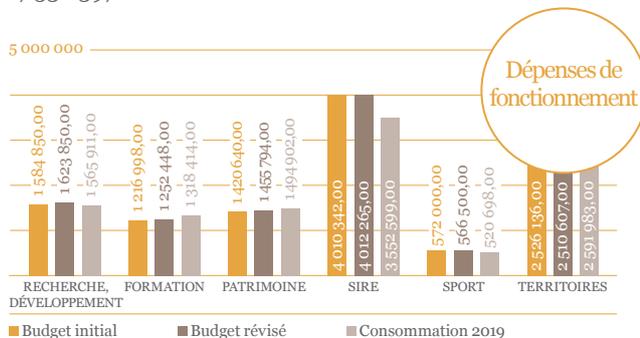
Au plan technique, il faut signaler l'intense travail accompli visant à remplacer l'outil informatique de gestion financière, par une solution innovante permettant de finaliser la dématérialisation des processus et de gagner en sécurité. La mise en production de ce nouvel outil est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les analyses des résultats confirment une économie sur les dépenses de fonctionnement de 335 870 € sur un budget (hors masse salariale) qui s'élevait à 18 269 163 €.

### Dépenses de fonctionnement hors masse salariale



\*AE : autorisation d'engagement

Sur les 17 900 072 € de budget en crédits de paiement (CP), 17 530 397 € ont été consommés.



Ce graphique présente la répartition des dépenses en fonction des principales missions de l'IFCE. Cette orientation traduit la mise en œuvre du COP de l'IFCE.

### Dépenses d'investissement

Le budget d'investissement voté au budget rectificatif n°1 s'élevait à 4 653 778 €, avec une consommation des crédits de 3 447 682 € concernant : création de paddocks, réhabilitation des voies d'accès aux installations sportives, achat de selles à Saumur, achat de chevaux pour Saumur et le pôle formation IFCE au Haras national du Pin, achat de véhicules pour les contrôleurs et la rénovation du système d'éclairage du manège des écuries du bois au Haras national du Pin. L'enveloppe de 500 000 € consacrée à l'amélioration des conditions de travail a été intégralement utilisée pour : remplacer les fenêtres à la jumenterie du Haras national du Pin, acquérir du matériel performant (plateaux techniques de Saumur et de Chamberet) et l'aménagement du hall d'accueil sur le site administratif de Pompadour.

## LES RECETTES

### Subventions pour charge de service public



Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

**37 694 000 €**

Ministère des sports

**7 259 656 €**

### Cessions d'actifs

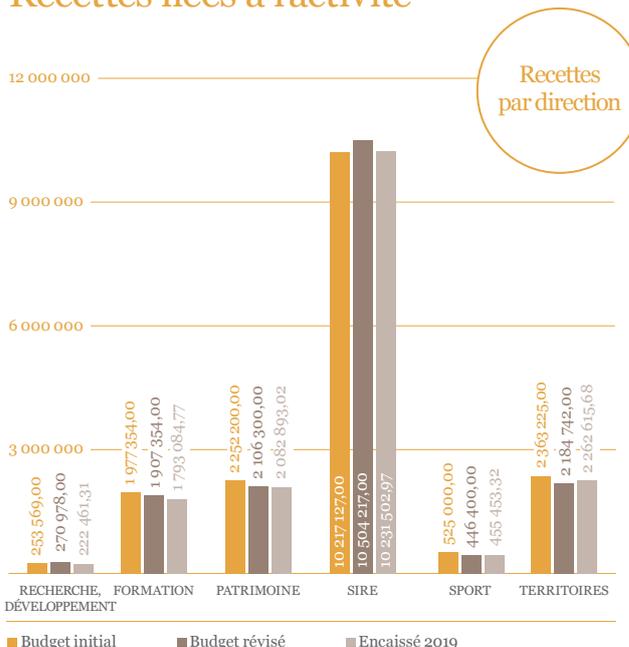
#### Les actifs immobiliers

- Ⓞ Vente du hangar à Gélos pour 101 111 €
- Ⓞ Vente du terrain de Rodez pour 62 820 €
- Ⓞ Encaissement site de Compiègne pour 1 000 000 €
- Ⓞ Encaissement site de Tarbes pour 500 000 €
- Ⓞ Encaissement site de Saint-Lô pour 500 000 €

#### Les actifs mobiliers

- Ⓞ Vente de chevaux pour 15 389 €
- Ⓞ Vente de matériels pour 498 261 €

### Recettes liées à l'activité



Les recettes propres encaissées sur les prestations vendues (hors subventions pour charge de service public, autres financements publics et FAFSEA) s'élèvent à 17 483 423 € contre 17 978 625 € prévus au budget initial.

### PILOTAGE DE GESTION

#### Les résultats de la comptabilité analytique de 2018 approuvés par le CA du 13 septembre 2019

Le besoin de financement de 40 M€ en 2018 (hors amortissements) est en baisse de 3 M€ (-7%) en 2019, évolution favorable jamais connue par l'IFCE. Le recentrage de l'activité territoriale sur le cœur de métier, amorcé dès 2016 (en particulier la formation et les prestations techniques filière), la réduction continue de l'emprise foncière et une montée en puissance de la refacturation des agents mis à disposition d'organismes externes, permettent une réduction du besoin de financement de 4,9 M€.

Toutefois, des missions régaliennes et/ou d'institut technique entraînent une inflation des charges de 1,9 M€ (financée par une subvention pour charge de service public). Il s'agit de la recherche/développement, du contrôle des équidés, de la diffusion de la connaissance, de l'identification terrain et du sport de haut niveau (baisse des recettes due à des effets conjoncturels et au transfert de l'organisation de compétitions). Il est prévu d'engager une réflexion en 2020 pour préciser le modèle d'analyse des activités de formation et des activités réalisées sur le site de Saumur.

#### La cartographie des risques financiers et les plans d'action associés approuvés par le CA du 4 décembre 2019

La structure d'analyse des risques comptables a été réévaluée selon le référentiel proposé par la direction générale des finances publiques. Aucun risque majeur n'a été identifié, l'essentiel du risque ayant trait à l'absence totale ou partielle de procédure et de traçabilité des contrôles.

L'évaluation des risques budgétaires a été amorcée en 2019. Le principal risque concerne la soutenabilité budgétaire (déficit de 1,4 M€ prévu en 2022) : un audit sera conduit en 2020 pour identifier les marges de manœuvre.

### LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

La démarche, déployée à toutes les unités de l'établissement, a pour objectif de renforcer le pilotage stratégique et budgétaire en partageant une méthode commune de programmation des activités tenant compte des évolutions du COP 2018-2022.

C'est une démarche structurée (processus, cadrage stratégique et budgétaire, note d'instructions) qui devient structurante : une fois la programmation de chaque unité validée, c'est le fil conducteur tout au long de l'année pour les managers et leurs équipes afin de mettre en œuvre les activités. En période de forte réorientation de notre établissement, cette démarche contribue à donner du sens aux missions conduites, elle participe à développer une culture commune et permet de fédérer les équipes autour d'un cadre commun (missions/programmes d'activités/actions).

Les dialogues de gestion menés dans l'année ont démontré leur utilité au travers de la qualité des échanges, du besoin de recadrage en cours d'année en fonction des évolutions de contexte, du respect global des objectifs stratégiques et de la maîtrise de l'impact budgétaire. Concrètement, ils s'appuient sur les plans d'actions des unités qui peuvent évoluer en cours d'année en fonction du contexte (opportunités, partenariats, disponibilité des moyens humains...). L'impact de ces évolutions sur le budget est évalué et permet d'avoir de la visibilité sur l'atterrissage de fin d'année.

Enfin, cette démarche a permis de présenter aux administrateurs, lors du CA du 4 décembre 2019, la projection du budget initial 2020 selon les programmes d'activités de notre COP.



> L'écuyer Arnaud Boiteau sur le cross du Grand national de concours complet à Saumur.

### LES SYSTÈMES D'INFORMATION

#### Renforcer la sécurité

La sécurisation des systèmes d'information s'inscrit à présent en amont de tout projet et tout au long de sa vie, ce qui réduit fortement les risques. En 2019, les actions menées dans le cadre de la maintenance évolutive de nos applications et de nos systèmes ont prémuni l'IFCE de toute attaque préjudiciable. Parmi elles, on note le passage en mode sécurisé (https) de l'ensemble des informations transmises via les pages web et la mise en œuvre de mécanismes de blocage d'adresses IP douteuses pour éviter les attaques par déni de service sur les applications ou sur la messagerie. En interne, l'authentification unique obtenue par convergence des mots de passe réseaux et applicatifs a simplifié l'accès pour les agents.

En 2020, conformément aux recommandations de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), un nouvel algorithme de cryptage des mots de passe viendra renforcer la sécurisation des accès. De même, la poursuite de la mise à niveau des composants logiciels restera une priorité majeure dans la politique de sécurité des systèmes d'information.

#### Développer les projets

Le travail de la Direction des systèmes d'information (DSI), en 2019, s'est orienté autour de deux thèmes : consolidation et évolution technique de l'existant et mise en place d'une infrastructure technique pour répondre aux besoins de demain. Ces orientations peuvent être illustrées par le projet de migration des applications SIRE et le choix d'un nouveau socle technique. Au niveau fonctionnel, le déploiement du nouvel équipédia, le projet d'un nouveau logiciel comptable pour répondre aux besoins de sécurité et de dématérialisation, et la refonte du backoffice du logiciel d'équi-ressources sont quelques-unes des réalisations de 2019.

En territoire, et même si le travail doit être poursuivi sur 2020, l'infrastructure réseau et téléphonie de certains sites comme Saintes, Cluny et le Lion d'Angers a pu être améliorée, et la mise en place d'une architecture serveurs virtualisée sur le site de Saumur a également été réalisée.

2020 devrait voir l'aboutissement de plusieurs projets initiés depuis quelques mois et la réalisation de nouveaux outils à destination de nos usagers. Par exemple :

- ⦿ les fondements du projet d'outils des contrôleurs avec le déploiement d'un logiciel de gestion des tournées,
- ⦿ le projet de marketing automation, outil d'amélioration de la communication usagers - IFCE,
- ⦿ des nouvelles fonctionnalités à l'application SIRE en lien avec la monte, la gestion de compte ou l'application mobile @SIRE,

- ⦿ la création d'une plateforme de mise en relation des indépendants – professionnels dans le cadre d'équi-ressources,
- ⦿ la refonte de l'outil Stat & cartes et la modernisation d'Infochevaux.

La DSI s'efforce au quotidien de mettre à disposition des usagers internes ou externes les outils adaptés aux métiers de l'IFCE. Elle est réactive, en veille et doit se réinventer en permanence afin d'apporter le meilleur service à ses usagers.

---

### LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2019, le budget alloué au développement durable a été de 13 000 € pour les actions quotidiennes et de 12 000 € pour les éco-trophées. Cette dotation est en augmentation de 25 % par rapport à 2018.

Il recouvre 12 actions, dont la grande majorité porte sur le volet environnemental. À noter que la moitié de ces actions environnementales comporte également un volet social. Cinq sites, trois délégations territoriales et trois directions nationales ont porté les actions développement durable. Quatre sites représentant quatre délégations territoriales ont proposé des éco-trophées.

Les actions réalisées en territoire ont porté sur :

- ⦿ la cohésion d'équipe autour du projet d'établissement (PE) et sa déclinaison territoriale en DT Ouest et Est,
- ⦿ des stores occultants et stores anti-chaaleur à Pompadour,
- ⦿ des posters pédagogiques en lien avec le label EquuRES (démarche qualité pour l'environnement et le bien-être animal) sur le site IFCE du Haras national du Pin,
- ⦿ des vélos électriques, sur ce même site,
- ⦿ du tri de déchets, toujours sur ce site.

Les éco-trophées ont porté sur :

- ⦿ l'organisation d'animations et la gestion des déchets lors de l'équirando, sur le site des Bréviaires,
- ⦿ la réalisation d'une prairie fleurie, réservoir pour la biodiversité, sur le site du Haras national d'Uzès,
- ⦿ le PE et sa déclinaison dans les délégations territoriales : déploiement vers les acteurs locaux de la filière, DT Est.

Pour 2020, l'objectif est de maintenir la dynamique autour des projets. Côté budget, nous mobiliserons 8 000 € au titre d'investissements liés au développement durable, changement important en cohérence avec la demande actuelle.

## LA COMMUNICATION DIGITALE INCONTOURNABLE ET CRÉATRICE DE LIENS

### Points forts 2019

Sur le plan digital, 2019 a été consacrée à l'amélioration de l'expérience de nos utilisateurs. Plusieurs outils du site web ont été modernisés tels que la section presse, l'encyclopédie équiédia ou encore le moteur de recherche transverse. L'ergonomie a ainsi été revue pour offrir un contenu plus facilement accessible et lisible. Les actualités du site web, quant à elles, ont été relayées sur nos différents réseaux sociaux. L'activité des comptes IFCE Twitter et LinkedIn a été relancée pour communiquer de manière efficace les informations à nos communautés institutionnelles, presse et à la recherche d'emploi et de formation. De manière parallèle, le compte Instagram Haras nationaux s'est développé pour soutenir notre mission de valorisation du patrimoine.

### Perspectives 2020

- ⊕ Développer le marketing relationnel pour toujours mieux répondre aux besoins de nos communautés.
- ⊕ Renforcer la circulation des informations avec les partenaires et les groupes d'internautes, en passant par les influenceurs.

> Quelques-unes des publications Instagram du compte @Haras\_nationaux.



272

actualités publiées sur le site web

19 000

abonnés à la page Facebook IFCE, avec un taux d'engagement de 7,6%

52%

de croissance sur LinkedIn

CHIFFRES CLÉS 2019

## LES RELATIONS PUBLIQUES, CLÉ DE L'INTÉGRATION AU SEIN DES RÉSEAUX

### Points forts 2019

L'enjeu 2019 était de communiquer auprès des acteurs publics et des médias autour d'un message commun : « l'expertise au service des acteurs de la filière équine ». Le dossier de presse de l'IFCE a été mis à jour et largement diffusé. Toutes les actions presse ont été centralisées pour optimiser les relations et assurer la transversalité des actions. La présence de l'IFCE sur les salons et événements, nationaux et en territoire, a été homogénéisée afin d'améliorer la visibilité et la lisibilité de l'établissement et de ses actions.

### Perspectives 2020

- ⊕ Coordonner les nombreux partenariats noués par l'établissement avec les autres institutions, les acteurs professionnels, les entreprises... pour améliorer et optimiser leur gestion.
- ⊕ Mettre en valeur les 10 ans de l'IFCE à travers des actions presse et sur toutes les situations de relations publiques : salons, événements, manifestations... à commencer par le salon international de l'agriculture 2020.

> Le stand de l'IFCE au salon du cheval de Paris en décembre 2019.



CHIFFRES CLÉS 2019

2 104

retombées médiatiques des actions de l'IFCE

9 101 274€

d'équivalent achat d'espaces

3

salons nationaux (salon international de l'agriculture, le salon du cheval de Paris, Equita'Lyon) et 17 événements en région (salons, compétitions équestres...)

## LA PRODUCTION ÉDITORIALE, UN VECTEUR PERFORMANT

### Points forts 2019

En 2019, les différents pôles de l'IFCE ont édité de nombreuses publications (brochures, dépliants, visuels Internet, mais aussi lettres d'informations) mettant en avant leurs produits, services et actions auprès des cibles pertinentes. En cohérence avec la stratégie générale de l'établissement, des newsletters partenariales ont été produites dans deux territoires (Auvergne Rhône-Alpes : IFCE – Chambre d'agriculture – Conseil des chevaux, et Est : IFCE – Chambre d'agriculture).

Des documents institutionnels ont aussi été diffusés, à l'image d'une pochette cartonnée en anglais présentant l'offre de l'IFCE pour des publics étrangers. L'homogénéité visuelle des supports produits par l'IFCE est recherchée car nécessaire à sa bonne visibilité et lisibilité.

### Perspectives 2020

- ⊙ Fournir les éléments de contenus à toutes les opérations menées dans le cadre des 10 ans de l'IFCE, à partir des archives de la communication.
- ⊙ Poursuivre la publication de documents en partenariat avec les organismes de la filière, au service des professionnels et particuliers.

### CHIFFRES CLÉS



documents de communication produits et diffusés, mettant en valeur la large palette de nos activités



numéros de la lettre institutionnelle Informat'IFCE envoyés à plus de 3 000 abonnés



éléments phares recensés au sein des rapports d'activité de l'établissement depuis 2010, source de contenus pour la stratégie de communication des 10 ans

## UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE AUX USAGERS ET À LEURS DONNÉES PERSONNELLES

### Points forts 2019

En 2019, le projet d'établissement de l'IFCE a fait naître un projet transverse dédié à la relation client, associant la diffusion d'information technique et la communication de l'établissement. Deux objectifs à ce projet : adapter nos outils aux habitudes et tendances de consommation avec les partenaires, et améliorer la relation client/usager/internaute, notamment via la définition de personnes et l'étude des habitudes et comportements. Les enquêtes de satisfaction annuelles ont été menées et restent le premier moyen d'écoute de nos clients.

### Perspectives 2020

- ⊙ Orienter les actions vers un parcours client idéal respectant le cadre légal.
- ⊙ Repérer les situations permettant d'améliorer la perception de proximité de l'IFCE avec ses clients.



des clients du SIRE jugent que l'effort à fournir pour réaliser leurs démarches est faible



des auditeurs de webconférences IFCE les recommandent



des utilisateurs du service Infochevaux en sont satisfaits



› Laurence Fischer, ambassadrice des sports dont l'aide à l'international est considérable dans le domaine du cheval et de l'équitation.



› Couverture du dossier de presse du CHIO d'Aix-la-Chapelle.

CHIFFRES CLÉS



35 retombées presse sur la participation de la France à Aix-la-Chapelle en 2019

17 000



personnes touchées par l'événement Facebook « France au CHIO Aix-la-Chapelle 2019 »

10 000

exemplaires édités et diffusés du magazine bilingue « France, le cheval patrimoine d'avenir »

Promouvoir à 360° la participation de la filière équine française au CHIO d'Aix-la-Chapelle en 2019



Éditorial

Un logo et une charte graphique dédiés ont été spécialement conçus et repris sur tous les supports de communication : invitation et dossier de presse, insertions presse, vidéos, visuels Internet et éléments de décoration de la tente institutionnelle dans la rue France pendant l'événement. L'IFCE a également piloté, en lien avec le groupe Paris-Turf, l'édition d'un magazine bilingue (français/anglais) présentant la filière équine française : « France, le cheval patrimoine d'avenir ». Tiré à 10 000 exemplaires, il a été distribué sur des événements internationaux « cheval » forts en France en 2019 (sur les hippodromes de Vincennes et Chantilly, au Paris Eiffel Jumping, aux ventes de yearlings d'août Arqana et pendant l'assemblée générale de la WBFSSH) et bien sûr à Aix-la-Chapelle lors du CHIO. Ce magazine connaissait toujours fin 2019 un franc succès auprès des lecteurs.

Relations publiques



› Interview de Roxana Maracineanu, Madame la ministre des sports au CHIO d'Aix-la-Chapelle.

La conférence de presse pour le lancement de la participation française en tant qu'invitée d'honneur au CHIO s'est tenue le 6 juin 2019. Organisée par l'IFCE au château de Versailles, en présence de représentants de la délégation allemande, de politiques allemands et français, elle était présidée par Madame la ministre des sports, Roxana Maracineanu. Elle a été suivie par près de 60 personnes, dont la presse et des cavaliers de haut niveau. Pendant l'événement, l'IFCE a coordonné l'installation de la tente institutionnelle sur la rue France, espace exposants entièrement dédié au pays partenaire. Les actions de la FFE, la SFET, la FCC et de l'IFCE y étaient mises en avant.

Digital

Pour informer le public de l'événement et de ses enjeux, une dizaine d'actualités a été publiée sur le site internet de l'IFCE. Les utilisateurs ont ainsi pu suivre les préparatifs de l'événement et être informés du déroulement du CHIO dans sa globalité. En complément, la communauté a pu suivre en direct les événements phares du CHIO grâce aux publications photos ou vidéos sur Facebook, Twitter, YouTube et Instagram. La communauté a particulièrement pu échanger ses impressions sur l'événement Facebook qui a touché près de 17 000 personnes.



-  Siège social
-  Sites nationaux
-  Présence d'agents de délégations territoriales
-  Pôles de formations

- ★ Plateaux recherche et développement :
  - ⦿ **Le Pin au Haras** : reproduction et génétique
  - ⦿ **Saumur** : équitation et performance sportive
  - ⦿ **Chamberet** : élevage, nutrition et santé
  - ⦿ **Uzès** : endurance, attelage et cheval au travail



Direction générale



Directrice générale adjointe  
Florence MÉA



Directeur général  
Jean-Roch GAILLET

Pôle traçabilité et accompagnement de la filière équine



Caroline TEYSSIER

Adjointe au Directeur général, en charge du site de Pompadour

SIRE

• Comité Sire

- Suivi des dossiers : monte, naissances, propriété, importés, ONC-traçabilité
- Activités transverses : modernisation, accueil & assistance, qualité & extractions, juridique et relations OS, AMOA, communication & marketing



Accompagnement à la filière équine  
Guillaume BLANC

• Comité filière

- Relations internationales
- équi-ressources (emploi, métiers, formations)
- Accompagnement filière dont sociétés mères et OS
- Appui aux tutelles pour les politiques publiques du cheval et de l'équitation



Contrôle et identification de terrain  
Julie SCHNEIDER

- Pilotage et animation des missions de contrôle sanitaire et d'identification terrain
- Plan de contrôle en lien avec la DGAL, le comité de pilotage, les DT IFCE et les DD(CS)PP en territoires

Pôle développement, innovation et recherche



Sandie JARRIER

Activités transverses

- Expertise pour les tutelles
- Observatoires (économique, social, métiers et formations)
- Diffusion et transfert des résultats et connaissances



Développement et vulgarisation  
Sophie DANVY

- Projets de développement en réponse aux besoins de la filière
- Production de contenus vulgarisés



Recherche et innovation  
Marion CRESSENT

• Conseil scientifique

- Recherche appliquée
- Animation des plateaux techniques (Saumur, Chamberet, Le Pin-au-Haras, Uzès)

Pôle équitation de tradition française, performance sportive et moyens équestres



Colonel Patrick TEISSERENC

Équitation de tradition française et moyens équestres

- Comité culture et patrimoine
- Présentations publiques du Cadre noir
- Partenariats, mécénat et services aux clients
- Centre culturel (dont label UNESCO)
- Clinique vétérinaire (dont forge)
- Moyens équestres de l'IFCE



Performance sportive  
Nathalie MULL

- Accompagnement de la politique sportive de la FFE
- Ingénierie et expertise de la performance sportive
- Planification des participations aux compétitions des sportifs IFCE

Délégations territoriales

Accompagnement à la filière, aux collectivités territoriales et aux services de l'État : contrôle, traçabilité, identification, développement, diffusion, formation



Geneviève ARDAENS  
Nord Ouest (Normandie - Hauts-de-France - Île-de-France)



Alain MOURET LAFAGE  
Auvergne - Rhône-Alpes



Anne CARRIOU-FEINDOUNO  
Ouest (Pays de la Loire - Centre - Val de Loire - Bretagne)



Anne-Marie DUTEL  
Arc méditerranéen (Occitanie - PACA - Corse)



Laetitia ANATOLE MONNIER  
Nouvelle-Aquitaine



Daniel LAGNEAUX  
Est (Bourgogne - Franche-Comté - Grand Est)



Écuyer en chef  
Colonel Patrick  
TEISSERENC



Agence comptable  
Franck PUYOO-HIALLE

Pôle formation professionnelle  
et sportive



Jean-Michel PINEL

• Conseil de l'emploi et de la formation

Pôles de formation

- Site du Cadre noir de Saumur (équitation : formation universitaire, DEJEPS, DESJEPS, sport et haut niveau, cavalier d'entraînement, CCS, EME)
- Site du Haras national du Pin (équitation, pratique autour du cheval, reproduction, sellerie, techniques d'élevage, attelage et traction animale, maréchalerie)
- Site du Haras national d'Uzès (équitation, attelage et traction animale)
- Site de Rosières-aux-Salines (équitation, attelage)

Réseau formation en territoires

- Animation des ingénieurs de formation et des territoires (sellerie, équitation, attelage et traction animale, pratique autour du cheval, gestion des équidés et conduite d'élevage)

Pôle pilotage stratégique,  
SI & communication



Éric LECLERC

Activités transverses

- Suivi du COP et mise en œuvre du projet d'établissement
- Pilotage et programmation stratégique



Communication  
& marketing

Marion RENAULT

- Digital, relations publiques, éditorial, relation client, offre de produits et services



Systèmes d'information

Christophe COUNY

- Études, exploitation et suivi des outils informatiques
- Infrastructure, urbanisme, architecture et support

Secrétariat général



Sylvain BAGARIE

Activités transverses

- Pilotage et audit interne
- Patrimoine de l'IFCE
- Affaires juridiques
- Développement durable
- Sécurité des systèmes d'information et logistique



Ressources humaines

Boris GARNIER

- Gestion administrative des personnels
- Emplois, compétences, formations
- Prévention et sécurité au travail



Budget et finances

Chantal GÉRAUD

- Centralisation des recettes
- Centralisation des dépenses (fonctionnement et investissement)



Santé au travail

Dr Murielle  
RÉGNIER-DINGBOÉ

Sites nationaux



Sites IFCE de Saumur  
Olivier LEGOUIS  
Logistique : Laurent  
Coiffard



Site IFCE Haras du Pin  
Geneviève ARDAENS



Site IFCE Haras  
de Pompadour  
Ariane LITTARDI



Site IFCE Haras d'Uzès  
Luc FRUITET

## PARTENAIRES

### TUTELLES



Ministère de l'agriculture  
et de l'alimentation

Ministère  
des sports

Ministère  
du budget

### PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



### PARTENAIRES FINANCIERS



### PARTENAIRES SUR DES PROJETS CITÉS DANS CE RAPPORT D'ACTIVITÉ





Directeur de publication \_\_\_\_\_

Jean-Roch Gaillet, Directeur général – IFCE

Coordination \_\_\_\_\_

Juliette Diligent et Marion Renault,  
direction communication & marketing – IFCE

Création \_\_\_\_\_

agencezebra.com

Impression \_\_\_\_\_

Imprimerie Messages - Toulouse



Édition \_\_\_\_\_

IFCE  
BP 207 - Avenue de l'ENE  
49411 Saumur cedex  
Tél. : 08 11 90 21 31 - [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr)

Mars 2020

Photo à la une :  
L'écuyer du Cadre noir Jean-Paul Largy effectue une courbette en main avec Sorano\*IFCE, lors de la cérémonie d'ouverture du CHIO d'Aix-la-Chapelle (Allemagne), le 16 juillet 2019, devant 48 000 spectateurs. Retrouvez le rôle de l'IFCE dans cet événement au fil de ce rapport d'activité.

© Annemarie Ledoux

Photo de 4<sup>e</sup> de couverture :  
Lors de la cérémonie d'ouverture du CHIO d'Aix-la-Chapelle (Allemagne), le 16 juillet 2019, devant 48 000 spectateurs, Laetitia Baron (secondée de Marielle Zanchi) mène en tandem les deux chevaux Samsung Platière\*IFCE (Selle français) et Florencio\*IFCE (Wurttemberger). Cette expertise de l'attelage de tradition, issue des Haras nationaux, est perpétuée par les agents de l'IFCE.

© Annemarie Ledoux



*ifce*

institut français  
du **cheval**  
et de l'**équitation**



BP 207  
Avenue de l'ENE  
49411 Saumur cedex

[www.ifce.fr](http://www.ifce.fr)